

# Actu Vernier

Mars 2013

## Petite enfance : diversité culturelle et mixité

Le service petite enfance de la Ville de Vernier œuvre au quotidien pour l'intégration des différentes cultures dès le plus jeune âge. Retour sur le projet d'intégration et perspectives.



Pensez proprement  
Vernier : bilan  
**P. 13**

Projet d'architecture de la  
passerelle sur le Rhône  
**PP. 14-15**

Ensemble pour  
l'apprentissage !  
**P. 28**

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Përshëndetje, Guten Tag, Bom dia, Dobar Dan, Buenos días !

A Vernier, nous avons la chance d'accueillir plus de 150 nationalités issues des quatre coins du monde. Cette diversité culturelle est une richesse qui participe à faire de Vernier « une Ville pas commune », multiple et pleine de contrastes. Néanmoins, cette hétérogénéité peut engendrer des difficultés de communication entre la population et les services de l'administration.

Cette interférence culturelle est au cœur de nos préoccupations et plus particulièrement de celles du service de la petite enfance qui, sur le principe d'égalité des chances et par souci d'efficacité pédagogique, travaille pour faciliter l'intégration des familles migrantes. A travers la thématique de ce mois, nous avons voulu faire honneur à ces hommes et ces femmes qui œuvrent quotidiennement pour la prise en charge respectueuse de chaque enfant verniolan.

À l'image de la mixité de notre commune, le programme culturel et événementiel varié ravira le plus grand nombre avec le concert des Cotton Mount (p. 21), le Gala Swiss Comedy Club & Friends (p. 23) ou encore l'incroyable prestation musicale des souffleurs de cors des Alpes au Lignon (p. 22). Pour les plus jeunes, ne manquez pas « Dans la peau de Margot », un spectacle qui conjugue mime, danse et théâtre (p. 29) et prévoyez d'ores et déjà leurs activités d'été avec les offres du Passeport-Vacances 2013 et du Centre aéré (pp. 30-31).

Les températures devant bientôt s'adoucir, nous vous informons que vous pourrez à nouveau organiser de belles



Thierry Apothéloz, Yvan Rochat, Maire, et Pierre Ronget.

promenades sur le chemin amont situé entre la passerelle du Lignon jusqu'au lieu dit « Au Moulin » (p. 19). Découvrez également le projet de passerelle sur le Rhône, nouveau chemin de mobilité douce et trait d'union entre Les Eaux à Onex et la presqu'île d'Aire, qui vous offrira un accès aisé et sécurisé à de nombreux équipements et services publics (p. 14). De belles balades en perspective!

Nous vous souhaitons un beau voyage dans cette deuxième édition 2013 de votre magazine!

Votre Conseil administratif:  
Yvan Rochat, Pierre Ronget et Thierry Apothéloz

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction:  
Yvan Rochat  
Jean-Claude Stevan  
Myriam Jakir Duran  
Valérie Walther-Palli

Contact:  
communication@vernier.ch  
www.facebook.com/VilledVernier

VERNIER  
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier  
CP 520 – 1214 Vernier  
T. 022 306 06 06  
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture  
9h – 12h et 14h – 17h  
www.vernier.ch

Prochain numéro:  
Nouveau quartier Gordon-Bennett  
Délai rédactionnel: 29 mars 2013  
Parution: 22 avril 2013

Archives:  
www.vernier.ch/magazine  
Journal tiré à 17'300 exemplaires  
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA,  
Genève, sur papier couché mat 115 g  
Maquette: Agence Hémisphère



## Petite enfance : un domaine de grande importance

Du personnel administratif aux équipes éducatives, le service petite enfance de la Ville de Vernier développe en permanence l'excellence de ses prestations. Objectif particulier: faciliter l'intégration des Verniolans d'origine étrangère.



Mulao, Woodabee, ces noms de peuplades du monde entier sont aussi les noms des groupes d'enfants à l'EVE Vernier-Village.

La municipalisation du secteur de la petite enfance, en 2001, a permis d'apporter de nombreuses améliorations à la politique familiale de Vernier. Depuis douze ans, le nombre de places d'accueil sur le territoire a plus que triplé. Réunies en un service unique et centralisé, les institutions de la petite enfance (IPE) œuvrent au quotidien pour assurer un accompagnement sécurisant et une prise en charge respectueuse de chaque enfant verniolan. Ceci, quelle que soit sa provenance ou sa situation familiale.

**Un travail main dans la main** | Neuf structures d'accueil, près de 360 places pour plus de 600 enfants accueillis, pas moins de 180 collaborateurs... Le service petite enfance (SPE) de la Ville de Vernier fait figure de parangon dans un canton où la politique des familles ne figure pas toujours à l'ordre des priorités: « Dans notre commune, il y a une réelle adéquation entre les décisions du pouvoir exécutif et l'activité des professionnels de l'éducation sur le terrain », souligne Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge de la petite enfance. Pour ces équipes engagées, les valeurs de respect, d'ouverture et d'équité sont au cœur des enjeux. Jour

après jour, les employés administratifs gèrent et coordonnent les demandes, tandis que les éducateurs accueillent les petits dans des espaces dédiés à leur épanouissement. Mais les bambins ne sont pas les seuls à être pris en compte. En effet, la collaboration avec les parents fait partie intégrante de la mission du service petite enfance. Au travers d'échanges et de dialogues, une relation privilégiée entre les familles et les professionnels s'établit. Si l'enfant demeure au centre des préoccupations, ce partenariat permet une meilleure appréhension de ses besoins spécifiques, tout en lui garantissant un environnement de croissance sain et stimulant.

**Des horizons variés** | « A Vernier, plus de 150 nationalités issues des quatre coins du monde sont représentées », indique Thierry Apothéloz. Le domaine de la petite enfance n'échappe à cette mixité. Or si la diversité culturelle est une richesse indéniable, elle est également susceptible de causer certaines difficultés de communication. Pour les autorités verniolanes, aucune famille ne devrait être privée de services en raison du barrage de la langue. C'est pourquoi, depuis quelques années, le projet « Intégration » a été mis en

place. De multiples actions en lien avec l'accueil des familles migrantes ont été entreprises et les équipes éducatives ont mené des réflexions visant une meilleure compréhension réciproque: « Nous avons énormément travaillé sur l'interaction parents-professionnels, précise Cécile Borel, éducatrice à l'Espace de vie infantile (EVE) des Libellules. Dans le fond, les enfants s'intègrent plus aisément, car ils ont une rapidité et une souplesse d'apprentissage qui peut faire défaut aux adultes. » Grâce à des fonds de soutien alloués par le Bureau de l'intégration des étrangers du Canton de Genève (BIE) et de l'Office fédéral des migrations (ODM), différentes actions ont pu être réalisées, telles que traduction de documentation ou formation du personnel. Autant de mesures décrites dans

l'article ci-après. « Les enfants d'origine étrangère sont souvent destinés à poursuivre leur vie scolaire puis professionnelle à Genève. Un accueil solidaire et égalitaire est une belle façon de créer le sentiment d'appartenance et d'éveiller les valeurs citoyennes en tout un chacun », conclut Thierry Apothéloz.

« De plus, les mesures mises en place dans les institutions sont utiles pour tous les enfants accueillis, quelle que soit leur provenance lointaine ou du quartier, ils doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement professionnel pour s'intégrer dans une institution », précise Chantal Magnin adjointe à la responsable et chargée du projet « intégration ».

Nadja Först/Commu' Comm

## Migration et petite enfance: un projet pour l'intégration et l'égalité des chances

En 2011, le BIE et l'ODM ont ouvert un fonds visant à soutenir les communes dans l'amélioration de l'accueil des familles migrantes dans le domaine de la petite enfance. Le service petite enfance (SPE) de la Ville de Vernier, déjà actif dans ce domaine et riche d'un premier projet présenté en 2010, a répondu à cette offre.

Le groupe projet, formé de plusieurs collaborateurs du SPE (cadres, éducateurs et personnel administratif), a construit un projet portant sur trois domaines d'actions: traductions de document,

formation du personnel et recherche sur le terrain.

En tenant compte de la grande diversité dans les origines et les nationalités des habitants de Vernier et des familles qui fréquentent le SPE, il est apparu essentiel de faciliter l'accès aux informations pédagogiques et administratives à un maximum d'entre eux. Le SPE est souvent l'un des premiers services communaux et éducatifs qui accueillent et collaborent avec les familles. Etablir un premier contact de qualité est un gage pour leur future intégration dans la ville, le canton et leurs institutions. Le SPE travaille dans une perspective de médiation culturelle également soutenue par le BIE, qui, pour favoriser l'intégration, vise à établir des espaces de rencontre où chacun se sente reconnu et entendu. Le dialogue s'établit dans la confiance et pose les bases d'une collaboration équilibrée.

Le groupe projet a fait un important travail de sélection des informations afin de créer des documents pédagogiques et administratifs qui répondent aux attentes et aux besoins des

familles et du service. Ainsi, le règlement du SPE, un livret de présentation des institutions et un document sur la co-éducation ont été réalisés en français et traduit en trois autres langues (espagnol, arabe, anglais) sur la base d'une étude statistique sur les langues parlées par les familles fréquentant le SPE.

### L'intégration des familles migrantes au cœur du travail quotidien de la petite enfance

Le SPE a également mandaté une équipe de recherche de la Haute école de travail social de Genève (HETS) pour étudier les actions des éducateurs dans leur travail quotidien auprès des enfants et de leurs familles. Trois professionnels ont été filmés durant leur travail dans trois institutions différentes: un jardin d'enfants, une crèche et à l'accueil adulte-enfant. Ils ont ensuite visionné des séquences et les ont analysées avec l'encadrement de l'équipe de recherche de la HETS. Ils ont pu commenter leur travail et montrer comment chacun de leurs gestes et attitudes sont pensés pour contribuer à l'éducation de l'enfant, son intégration dans l'institution et dans la vie sociale.

Il est impressionnant de voir que chaque mot et chaque geste dans la relation avec l'enfant et sa famille, sont le fruit d'une réflexion et porteurs d'une attention particulière qui tient compte de la situation et des besoins individuels. Ces films



© Serge Honthaaes



décrivent comment les professionnels collaborent avec les familles en échangeant des informations importantes pour la vie de l'enfant, tout en tenant compte de l'intimité propre à chacune d'entre elles. Ils montrent également comment les éducateurs utilisent ces informations pour accompagner l'enfant tout au long de la journée et favorisent son développement. Ce travail de collaboration avec les familles s'ajoute aux nombreuses tâches complexes auxquelles doit répondre l'éducateur du jeune enfant.

Cette étude a donc mis en avant la richesse et la finesse des actions des professionnels de l'éducation. Elle a montré que les équipes éducatives dans la petite enfance portent une attention égale à toutes les familles, qu'elles soient Suisses ou d'origine étrangère. Le travail quotidien favorise l'intégration de tous les enfants dans la collectivité et par extension de leur famille dans la société.

En visionnant les films et les résultats de l'étude présentés par l'équipe de la HETS, le groupe projet a souhaité que tout le personnel du SPE puisse profiter des enseignements de celle-ci.

Des conférences ont été organisées et ont permis de rappeler aux professionnels comment leur travail contribue à l'avenir scolaire, social et même à la réussite professionnelle des enfants

qu'ils accueillent. En effet, l'acquisition de la langue, mais aussi des règles de vie en groupe et l'organisation d'activités structurées (mettre un tablier quand on veut faire de la peinture ou ses chaussures pour aller jouer dehors) – des gestes aussi anodins que ceux-ci – donnent des bases fondamentales à la construction des compétences sociales et intellectuelles (construction des relations logiques par exemple: *si je mets un tablier alors je peux peindre*) des enfants et posent les bases nécessaires aux futurs apprentissages scolaires.

Durant les mois de janvier et février 2013, l'ensemble du personnel administratif et pédagogique du SPE a ainsi assisté à des conférences co-animées par M. Ferreira, du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et M<sup>mes</sup> Mezzena et Stroumza, chercheuses et professeures à la HETS. L'objectif était de présenter les résultats de la recherche et de partager une réflexion autour de la question de l'intégration des familles migrantes et du travail quotidien dans la petite enfance.

**Prochaines étapes** | Le groupe projet a soumis au BIE une nouvelle demande de fonds pour 2013 afin de compléter et continuer les projets mis en œuvre en 2012. Les documents pédagogiques et administratifs seront traduits dans de nouvelles langues. Trois nouveaux professionnels seront invités à participer à l'analyse de leur activité avec l'équipe de recherche de la HETS. Ces nouveaux films viendront compléter la recherche et permettront la création d'un outil de formation pour le personnel sous forme de DVD.

Le SPE va également étudier la mise en place d'un système de médiateurs culturels. Des personnes d'origine étrangère, intégrées dans la société verniolane, pourront ainsi établir, dans le cadre d'entretiens, une passerelle entre la culture d'origine de la famille et celle du pays d'accueil. L'objectif est toujours de faciliter l'intégration en permettant une véritable rencontre où chacun se sente reconnu et entendu.

Les moyens importants engagés dans le domaine de la petite enfance par la Ville de Vernier, depuis de nombreuses années, sont un investissement pour l'avenir. L'encadrement de qualité offert par nos institutions favorise l'apprentissage de la langue française, de la culture scolaire et est un moyen de prévention actif de l'échec scolaire et de l'exclusion sociale; deux phénomènes qui, lorsqu'ils apparaissent, entraînent des coûts importants pour la collectivité. Les institutions de la petite enfance jouent un rôle social et civique en contribuant à l'égalité des chances et à l'intégration des enfants et de leur famille dans la société verniolane.

Cécile Borel,  
éducatrice à l'Espace de vie infantile  
(EVE) des Libellules, et  
Raphaël Steffen,  
co-directeur de l'EVE des Libellules

### RETROUVEZ

toutes les informations générales et administratives du service petite enfance sur [www.vernier.ch/fr/education/petiteenfance](http://www.vernier.ch/fr/education/petiteenfance)

## Joyeux anniversaire, Monsieur Rodolphe Imhof !

M. Imhof a fêté ses 100 ans en janvier dernier en compagnie de 80 habitants de son quartier, de Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, et de la délégation aux seniors, lors d'une belle fête en musique avec raclette et gâteau d'anniversaire. Ce sont des habitants de son quartier qui ont organisé ce moment exceptionnel. Bravo à ces personnes et à tous les habitants qui sont venus partager ce moment chaleureux et rempli d'émotions !

M. Imhof est une figure dans son quartier. C'est un membre de longue date du Club des aînés, il a été très longtemps actif dans l'Association des jardins familiaux. Accueillant, fin connaisseur de l'histoire de son quartier et de ses habitants, M. Imhof est aidé par une extraordinaire mémoire qui lui permet de raconter une anecdote à propos de quantité de personnes !

M. Imhof adore se balader, et bien que son pas soit un peu moins rapide aujourd'hui, il continue de se déplacer à pied dans son quartier, et il profite des petits plaisirs que lui offre le quotidien :



un repas de midi dans un restaurant proche, une discussion entre amis, un apéro entre voisins autour d'une bouteille de Clairette.

Cher Monsieur, que les temps à venir vous soient agréables et que votre mémoire reste toujours aussi alerte !

### RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 6 avril 2013  
de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,  
rue du Village 9, 1214 Vernier !

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

**Mardi 16 avril à 20h30**

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet:

[www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)

## Communications, séances du 8 janvier au 5 février 2013

### Autorisations de construire

#### Autorisations délivrées par le canton

DD 104'727/2: Domaine public communal, SIG, Implenia Development AG – Réaménagement de chemins, chemins du Château-Bloch, de la Muraille et Isaac-Anken.

DD 105'165: M. Guy Dutoit – Transformation et agrandissement d'une maison: jours et panneaux solaires – La Ruelle 5.

APA 37'448: M. Marc-André Mathey – Installation de panneaux solaires en toiture – Chemin des Grebattes 5.

DD 103'249: M<sup>me</sup> Anne-Sylvie Delacretaz – Construction d'une villa contiguë – Chemin des Corbillettes 9. Autorisation délivrée suite à un recours du propriétaire sur un précédent refus.

DD 102'547/3: M. Claude-André Meyer – (Réhabilitation d'une grange en ferme didactique) – Extension du sous-sol, déplacement des chambres froides, rampe d'accès technique au sous-sol, accueil à la ferme – Route du Bois-des-Frères 51B.

DD 105'146: M. et M<sup>me</sup> Dominique et Eva Dousse – Surélévation du toit, aménagement des combles, création d'un escalier extérieur, installation de panneaux solaires en toiture – Chemin du Renard 46.

DD 105'378: HIE Meylan Lutziger – Agrandissement d'une villa par la création d'un appartement – Route de l'Usine-à-Gaz 9.

#### Demandes d'autorisations Préavis communaux

DP 18'470: Solufonds SA – Surélévation de deux immeubles – Création de deux cages d'ascenseurs, pose de panneaux solaires en toiture – Avenue Louis-Pictet 10 – 10B. **Préavis favorable**, selon la variante proposée « retrait d'attique ».

DD 105'477: Dorava SA – Transformation et aménagement d'une usine de production de parfums – Route de Montfleury 13. **Préavis favorable**.

DD 105'467: Services Industriels de Genève – Création d'une déchetterie – Chemin de Château-Bloch 2. **Préavis favorable**.

DD 103'131/3: Fondation Emile Dupont – Réhabilitation des appartements et des communs, création d'espaces de vie, installation de capteurs solaires en toiture – Regroupement d'appartements – Avenue des Libellules 10 et 14. **Préavis favorable**.

DD 105'446: Commune de Vernier – Installation d'un portail automatique – Chemin de Crotte-au-Loup 15. **Préavis favorable**, sous réserve de l'établissement d'une convention pour la mise à disposition de cet espace.

DD 104'216/3: L. Cela, A. Giordano, V.S. Wettstein – (Construction de murs mitoyens) – Murs entre parcelles – Chemin du Wellingtonia 15, 17, 19. **Préavis favorable**.

DD 105'526: M<sup>me</sup> Régina Hinderberger – Construction d'une villa mitoyenne, d'un garage et d'un couvert pour voiture – Chemin du Devancet 15A. **Préavis favorable**.

APA 37'639: M. M<sup>me</sup> Faria Pereira – Installation d'une piscine – Chemin des Caribous 17. **Préavis favorable**.

#### Centre d'entretien

Proprement Vernier: le Conseil administratif (CA) valide le règlement de la commission « Proprement Vernier » et fixe son entrée en vigueur au 9 janvier 2013.

#### Finances – Impôts

Emprunts: en vue de la reconduction d'un emprunt de CHF 3 millions venant

à échéance mi-février, le CA donne son accord à contracter un emprunt de CHF 2 millions sur treize ans auprès de l'institut Finarbit au taux de 1,67%. Il résulte de ce renouvellement une diminution de la dette communale de CHF 1 million.

#### Parcelles

Rue Jean-Simonet: demande d'exercice du droit de préemption lors de la vente des parcelles 1927, 1928 et 4637 sises rue Jean-Simonet 7-9. Le CA renonce.

Gordon-Bennett: le CA signe le contrat de bail pour la mise à disposition d'un local associatif dans l'immeuble sis rue de la Coupe Gordon-Bennett 3.

#### Réseau routier

Passerelle de la route de Meyrin-Avanchets: réponse de l'Etat déclarant n'avoir pas les moyens financiers pour l'enlèvement systématique des tags et graffitis sur la passerelle.

#### RH

Sports: le CA procède à l'engagement de M<sup>me</sup> Véronique Elmer comme gardienne de piscine à 100% dès le 1<sup>er</sup> avril 2013.

Cohésion sociale: le CA procède à l'engagement de M<sup>me</sup> Pierina Bertossa au poste de conseillère en insertion professionnelle à 75%, dès le 11 février 2013. Secrétariat général: le CA donne son accord à l'engagement de M<sup>me</sup> Leila Heddi en qualité de secrétaire à 100%, dès le 6 février 2013.

#### Social

Centre d'action sociale (CAS) des Avanchets: information d'une subvention de fonctionnement pour le CAS des Avanchets à hauteur de CHF 12'515.-.

Centre d'action sociale (CAS) de Châtelaine: information d'une subvention de construction pour le CAS de Châtelaine à hauteur de CHF 1,1 million.



## Solidaires, les socialistes veulent aider...

... **les jeunes à se désendetter** par la prévention et la gestion du désendettement.

Car le risque est élevé pour cette tranche de la population de tomber en dépendance financière, puisque très sensible aux sollicitations de notre société de surconsommation, fragilisée par la durée de plus en plus longue de la formation et souvent en contexte économique familial aux fins de mois difficiles.

... **nos concitoyens au chômage** en allongeant la durée des indemnités des chômeurs.

Ce projet de loi socialiste a été balayé par le Grand Conseil genevois qui refuse d'aider nos concitoyens au chômage. Alors qu'à Vernier, le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter, la lutte contre la fracture sociale doit absolument rester parmi nos plus grandes priorités.

... **nos jeunes à se former** en maintenant l'exonération de taxes pour nos étudiants en HES que le Grand Conseil veut abolir.

Et pourtant, le peuple genevois a voté « ... la garantie de la gratuité... ».

Les étudiants HES n'appartiennent pas majoritairement aux classes aisées de la population. Ils sont représentatifs de la diversité sociale et culturelle des habitants de notre commune.

Plus qu'indécents sont certaines rémunérations. Jamais elles ne devraient dépasser douze fois celles du plus bas salaire de l'entreprise (1:12 - initiative fédérale des jeunes socialistes).

Et que dire des indemnités que s'octroient certains membres des conseils d'administration de nos grandes sociétés ?

Les HES offrent une voie d'études professionnelles à tous ceux qui, après un apprentissage, désirent aller au-delà, ont l'ambition de continuer leurs études.

Ne sélectionnons pas encore une fois par l'argent ! Mille francs de plus par année et par enfant ne seront pas supportables pour nos familles modestes.

... **nos voisins à éviter les conflits** grâce à une médiation efficace.

Telle que réalisée le soir par nos correspondants de nuit, tous les jours de l'année, dans les quartiers de Châtelaine et des Avanchets.

Cette expérience, qui améliore franchement la qualité de vie dans les lieux où elle a été mise en pratique, devrait s'étendre à toute la commune. Donnons-nous les moyens de « mieux vivre ensemble ».

... **les jeunes adultes en situation précaire** à s'insérer en leur fournissant un lieu de vie stable et sécurisant.

En mettant à leur disposition, de façon temporaire, un appartement-relais, donnons-leur une nouvelle chance de retrouver une formation ou un emploi.

L'efficacité de l'insertion par le logement est prouvée. Elle offre au bénéficiaire le cadre stabilisant qui lui est nécessaire pour se reprendre en main.

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer:

[www.ps-vernier.ch](http://www.ps-vernier.ch) et

Parti Socialiste de Vernier



p.a. Martin Carnino, président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE – Email: [socialiste-vernier@bluewin.ch](mailto:socialiste-vernier@bluewin.ch)

# PLR

## Les Libéraux - Radicaux Vernier

DE L'AMBITION  
POUR VERNIER !

### ZIMEYSAVER

Le canton veut densifier et étendre sa principale zone industrielle sur les communes de Vernier, Meyrin et Satigny

En date du 4 février 2013, les autorités genevoises ont présenté un projet de renouvellement de la plus vaste zone industrielle du canton sur les communes de Meyrin, Satigny et Vernier. A l'horizon 2030, l'opération vise à accueillir 10'000 emplois supplémentaires aux quelque 20'000 déjà existants. Que faut-il en penser ?

Le PLR considère qu'il est normal pour le canton d'avoir un instrument de planification, il est favorable à un développement acceptable pour autant qu'il respecte la qualité de vie des habitants.

### Les conséquences pour Vernier ?

- augmentation du trafic routier,
- augmentation des nuisances pour tous les habitants,
- déclassement de trois zones villas.

### Le PLR défend la qualité de vie à Vernier

Le PLR constate les problèmes liés à la mobilité sur le territoire communal et demande expressément que le canton les résolve, mais sans que cela se fasse au détriment des habitants.

Le PLR s'oppose énergiquement à ce que ce secteur devienne le déversoir pour des entreprises que les autres communes ne veulent pas en raison des nuisances qu'elles engendrent.

Le PLR s'oppose également au déclassement annoncé des trois zones de villas, comme cela est proposé dans le projet. En effet, cette mesure lèse les propriétaires et ignore la nécessité de « zones tampons » entre les entreprises et les habitations du village historique de Vernier.

De plus, ce n'est pas parce que les habitants subissent déjà les nuisances de l'aéroport dans certaines zones qu'il faut leur en imposer davantage !

### L'avenir de la Bourdonnette ?

Le 17 avril 2012, le Conseil municipal préavisait favorablement une modification des limites de zones pour la parcelle de la Bourdonnette, propriété de l'Etat, afin de permettre la réalisation de logements avec encadrement médico-social pour personnes âgées. Ce préavis était conditionné à une densification maximale de 0.6, comme le prévoyait le Plan directeur communal. La modification du cadre législatif cantonal intervenue depuis change « la donne » et pourrait *de facto* imposer une densification de ce secteur allant jusqu'à 1.0.

Le PLR, fidèle à sa volonté de défendre les habitants de la commune, s'associera à toute démarche qui visera à rappeler la position des autorités verniolanes.

Le PLR continuera à s'opposer à la Bourdonnette, et partout ailleurs sur la commune à toute velléité du canton d'imposer des solutions qui nuisent à la qualité de vie des habitants de la commune.

PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier  
Case postale 374  
1219 Châtelaine

courriel: [plr-vernier@bluewin.ch](mailto:plr-vernier@bluewin.ch)



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 VERNIER

## Silence, on la FERME !



Une fois de plus, la minorité des « biens pensants » a décidé, depuis son biotope, pour la majorité des personnes résidentes. Le problème, c'est qu'ils ne sont ni bio, ni au top. En effet, après les épisodes des chemins Henri-De-Buren, Poussy, Crozet, etc., voici celui de Mouille-Galland. En matière de circulation, les stratèges écologistes, socialistes et libéraux de notre commune, avec la complicité de la DGM, n'arrêtent pas de mettre en place des mesures pataphysiques au sein de Vernier. Grâce à ces gens, notre commune et village est en train d'être enfermé avec un mur de Berlin (avec ses coussins très onéreux et inutiles). La nasse que ces gens mettent en place étouffe notre commune et la met à ban.

**Les Verts, le PS et le PLR ont-ils songé à prendre en compte l'impact qu'auront la nouvelle bretelle d'autoroute et la nouvelle zone industrielle ?**

**Ces partis ont-ils constaté que lorsqu'un accident ou une panne survient sur un grand axe à proximité, la route de**

**Peney est saturée pour une longue durée, sans autre solution ?**

**Ces gens ont-ils remarqué qu'ils avaient supprimé tous les circuits de délestages ?**

**Ces partis politiques sont-ils conscients qu'ils sont en train de péjorer fortement les accès des secours (police, pompiers, ambulances...)?**

**Les réponses sont non. Eh bien, ces élus-là devront en répondre nominativement dans le futur.**

Les Verts ne sont pas **bio**, car ils sont en train de tuer les commerces de notre village et commune. Nous fabulons, comme certains le disent ? **Regardez les commerces du village et leur fréquentation, ainsi que celle de la nouvelle Migros.** C'est le néant ! Le village se meurt, ses habitants aussi !

Le PS et le PLR ne sont pas au **top**, car il suffit de regarder le chaos provoqué par la nouvelle « pseudo » voie de bus inutile qui se trouve sur la route de Peney devant l'école des Ranches. **Cette voie qu'ils ont mise en place crée de monstrueux bouchons et empêche les mêmes bus d'y accéder, soit le but recherché par ces penseurs.** Un enfant étudiant dans l'école primaire à proximité ne ferait pas pire, non ?

L'interdiction d'obliquer à droite, mise en place de manière unilatérale, sur la route de Vernier / route du Nant-d'Avril par le trio PS/VERTS/PLR démontre leur MANQUE de respect et leur MANQUE d'écoute à l'égard de la population de Vernier. **Cela en est assez!** Nous continuerons à nous battre à vos côtés pour que ces inepties disparaissent, ainsi que leurs concepts irréflectés. On peut légitimement se demander pour quels intérêts certains travaillent... certainement pas pour VOUS!

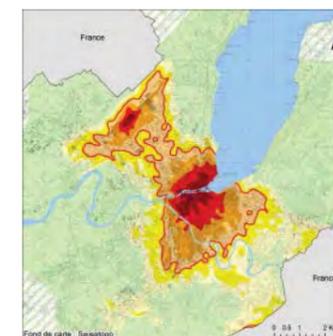
D'ailleurs, l'état d'un panneau « officiel » reflète assez bien la situation et la clarté des décisions... de notre gouvernement monocouleur et de leurs conseillers municipaux (PS-VERTS-PLR).



Le MCG est à votre écoute au 079/941 48 02 et à votre disposition: [mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)  
**LA SECTION MCG – VERNIER a un BLOG TDG** <http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch/>



## Pollution: ceci n'est pas un papillon !



### Mais la réalité de la pollution atmosphérique dans notre Canton en 2011.

Cela signifie que :

1. La zone entourée d'une ligne rouge indique une qualité de l'air suffisamment détériorée pour avoir un impact nuisible sur la santé humaine (problèmes pulmonaires et respiratoires).
2. Cette pollution est due au dioxyde d'azote, NO<sub>2</sub>, qui est un gaz toxique et suffocant produit par les moteurs et les chauffages.
3. La zone entourée de rouge inclut ou touche directement 16 des 22 quartiers de Genève identifiés comme ayant la population la plus fragile socialement et économiquement.
4. **Pour notre ville de Vernier, cette carte montre que Vernier-Village, Châtelaine et les Avanchets sont les plus sérieusement touchés.**

**Les Verts en axant leur politique sur la promotion des modes de transports les moins polluants (transports publics, vélo, marche), l'isolation des bâtiments existants et la construction de quartiers d'habitations limitant les rejets polluants, s'attaquent directement au scandale social que représente la pollution dans notre canton.**

Concrètement cela passe notamment par :

- ✓ la mise en place du système des vélos en libre service (10 stations réalisées à Vernier si les députés au Grand Conseil acceptent le projet),
- ✓ l'amélioration continue du réseau de transport public (voie en site propre sur le pont du Mont-Blanc pour la ligne 6, extension des horaires pour le 19),
- ✓ l'exigence que les nouveaux quartiers tels que ceux de l'Etang ou le long de la route de Vernier par exemple intègrent des critères propres aux écoquartiers (priorité aux habitants sans voiture, participation des habitants à l'élaboration des aménagements du quartier, place prépondérante de la nature en ville).

 Page Les Verts de Vernier

Plus d'informations: [www.vernier.verts.org](http://www.vernier.verts.org)



## Pour une répartition équilibrée des pouvoirs en matière d'aménagement

Le Grand Conseil ne cesse de voter des modifications de zones et ce sans état d'âme. Les députés ignorent, en général, tout des projets qui se développeront sur ces zones déclassées en zone de développement et vouées à la densification. Leur compétence s'arrête à la modification de zone, ils votent en fait la tête dans le sac.

**La participation des habitants n'est pas inscrite dans la loi et le préavis de la commune n'est que consultatif.** Aussi, la consultation arrive quand la procédure est déjà très avancée et les demandes sont rarement prises en compte. Les frustrations induites se traduisent par des procédures d'opposition qui retardent considérablement la mise en œuvre. A tel point souvent que le projet ne répond plus aux besoins une fois les dernières oppositions levées.

**Parfois, dans les grands périmètres, l'Etat procède à ce qu'il nomme de la concertation.** Il réunit tout le monde dans une grande salle, présente les diverses variantes de développement envisagé, demande aux uns et aux autres de réagir et d'émettre des idées, puis retourne travailler dans ses bureaux pour peaufiner le projet, à sa guise.

**Parfois, ce sont les habitants qui décident de prendre leur destin en main,** à Vernier notamment, interpellant l'Etat pour être associés à la procédure. Ils attendent toujours... car la participation des habitants n'est pas inscrite dans la loi.

### Il faut changer la loi

Même le Conseiller d'Etat en charge du Département de l'urbanisme arrive à la conclusion que la procédure ne répond pas aux attentes.

La Cour des comptes dans son dernier rapport N° 62 de février 2013 constate que « la concertation n'est pas encore systématique et suffisamment formalisée, ce qui peut engendrer un manque de confiance entre les acteurs concernés (propriétaires, communes, etc.). La Cour relève également que l'information et la communication entre l'administration cantonale et les communes ne sont pas adéquates ».

La nouvelle Constitution, votée en octobre 2012, prévoit les principes de subsidiarité et la mise en place du



© zagandesign - Fotolia.com

processus participatif dans le cadre de l'élaboration de la planification communale (article 132 et suivants). Mais cette Constitution ne rentrera en vigueur qu'en juin 2013 et il faudra encore des mois, des années, pour que la loi soit adaptée...

### L'UDC agit

Il est grand temps que les communes et leurs habitants puissent se réapproprier une part réelle de pouvoir décisionnel en matière de planification. Cela fonctionne ainsi partout ailleurs en Suisse et il n'y a aucune raison objective d'en priver les Genevois et notamment les Verniolans.

**Un projet de loi (PL 11112)** a été déposé le 8 février 2013 par la soussignée, en tant que députée. Il propose de redonner des compétences aux communes en matière de planification et d'impliquer résolument les habitants dans un processus participatif dès l'élaboration des plans de quartier. Vernier souhaite depuis longtemps participer au développement de son territoire plutôt que de le subir.

**Une résolution** demandant au Grand Conseil de soutenir ce projet de loi a été déposée au Conseil municipal de Vernier par la soussignée, en tant que conseillère municipale. Espérons que tous les partis la soutiendront, au moins au niveau communal.

Christina Meissner,  
députée et conseillère municipale

## Bilan des encombrants 2012 : une gestion efficace des déchets

Dans un ensemble urbain comme le nôtre, assurer une propreté optimale et permettre un ramassage efficace des déchets pour le bien-être de la population est un défi permanent. La question des encombrants reste une priorité pour la Ville de Vernier et la répression a été accentuée, explique Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge du service de la récupération.



Afin de sensibiliser la population, plusieurs actions ont été organisées sur l'année 2012. Un programme luttant contre les décharges sauvages de déchets encombrants a été mené par la police municipale en coordination avec le service de la récupération sur le premier trimestre. C'est au total 45 actions équivalant à 129 heures de travail qui visaient à réprimer deux infractions principales :

- le dépôt hors containers ou dans les containers « compost » des sacs poubelles provenant des particuliers ;
- contrôler et sanctionner les personnes ou entreprises déposant des encombrants sur la voie publique ou les points de récupération (dépôts hors dates autorisées ou non conformes aux normes admises).

Trente et une heures de surveillance des déchetteries ont également été comptabilisées et des tournées ont été organisées sur l'ensemble du territoire municipal. Les résultats suivants ont été enregistrés :

- 20 amendes administratives dont :
- 4 flagrants délits
- 7 dénonciations par des citoyens
- 9 ouvertures des sacs poubelles par la voirie

Le bilan annuel 2012 est positif et met en avant l'utilité de ce type d'actions visant à optimiser la qualité de vie des habitants par une gestion saine et intelligente des déchets.

### Récupération des déchets : pensez proprement Vernier !

Le 21 janvier 2013, une campagne de sensibilisation et d'information a été conduite sur le Lignon par le Comité central du Lignon et les services de l'administration. Sur le terrain, des flyers et le calendrier de ramassage des déchets 2013 ont été distribués aux habitants. Ce nouveau calendrier montre la volonté qu'a la commune d'œuvrer pour une Ville plus propre. En effet, pour l'année 2013, à titre d'essai, la Ville de Vernier a décidé de doubler la cadence des

levées mensuelles des déchets encombrants. Dorénavant, il y aura donc deux ramassages mensuels : chaque premier et troisième mardi de chaque mois.

Nous comptons sur vous pour respecter les dates de levée. Vous pouvez ainsi déposer les objets à récupérer, en quantité modérée, devant votre domicile. On entend par déchets encombrants: lits, matelas, fauteuils, petits meubles, canapés, etc.

Nous vous rappelons que toute décharge illicite est passible d'une amende allant de CHF 100.- à CHF 60'000.- selon la gravité de l'infraction.

Vous trouverez sur ce lien le calendrier 2013 détaillé des levées : [www.vernier.ch/fr/prestations/dechets/calendrier](http://www.vernier.ch/fr/prestations/dechets/calendrier)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au service de la récupération au centre d'entretien, via Monnet 3, tél. 022 306 07 00.

## LES PROCHAINES LEVÉES AURONT LIEU :

**Encombrants :** mardi 19 mars, 2 et 16 avril  
**Métalliques :** jeudi 4 avril

**Déchets valorisés,** dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, via Monnet 3, tél. 022 306 07 00.

## Le projet d'une passerelle « douce » sur le Rhône se dévoile

L'exposition publique, initiée par Yvan Rochat et Ruth Bänziger, Maires de Vernier et d'Onex, s'est déroulée du 25 février au 8 mars 2013. Le jury a décerné le premier prix au projet « V.O. » du groupement VERO. Celui-ci prévoit la réalisation d'une véritable liaison pour piétons et vélos qui offrira à la population un accès aisé et sécurisé à de nombreux équipements et services publics.



© Projet «V.O.» VERO

**Périmètre et objectifs du projet** | La future passerelle au-dessus du Rhône permettra de relier la rive gauche du fleuve (Les Evaux - Onex) à la presqu'île d'Aire (Vernier). Trait d'union entre les deux communes, l'ouvrage offrira un nouvel itinéraire pour piétons et cyclistes répondant aussi bien à des usages quotidiens qu'à des parcours de promenade à l'échelle régionale. La passerelle sera aussi une invitation à la découverte de la nature, au plaisir d'une balade ou à la pratique de la course à pied. Le nouveau franchissement du Rhône figure au plan directeur cantonal de la mobilité douce. Il prolonge l'itinéraire de randonnée pédestre nord-sud allant de l'Aire au Rhône, ce qui permettra à terme de le relier à la future voie verte d'agglomération à la hauteur du Bois-des-Frères.

La principale mission des participants au concours consistait à positionner la passerelle comme une liaison territoriale entre les entités naturelles existantes et futures tout en offrant aux usagers un passage de mobilité douce, facile d'accès, respectueux du site et de son environnement. En effet, de par sa situation géographique, le périmètre du projet est particulièrement sensible sur le plan du paysage et de la

protection de la faune. C'est donc un ouvrage important de par ses contraintes environnementales et son échelle (le Rhône ayant à cet endroit une largeur d'environ 100 mètres). Une attention particulière a donc été demandée quant à la qualité architecturale du projet et son intégration, ainsi que sur la forme et l'emprise dans l'espace de l'ouvrage, sans omettre ses qualités techniques, structurelles, constructives et de durabilité.

Ce projet est organisé par les communes de Vernier, Onex et par SIG, maîtres d'ouvrage. SIG prévoit le passage de services sous le tablier de la passerelle. Il s'agit en particulier de relier le réseau des eaux usées des futurs développements de la plaine de l'Aire à la STEP d'Aire. La passerelle sera prévue pour accueillir également des conduites de chauffage à distance en vue de l'interconnexion de réseaux existants ou futurs.

**Organisation du concours et exposition des projets** | Les maîtres d'ouvrage ont opté pour l'organisation d'un concours sous la forme d'un appel d'offres, qui met en concurrence des équipes pluridisciplinaires regroupant des

entreprises de construction, des architectes et des ingénieurs. Le concours a été lancé le 4 septembre 2012 pour un rendu des projets fixé au 11 décembre 2012. Le jury, composé de représentants des Villes de Vernier, d'Onex, de SIG ainsi que de membres professionnels indépendants, a été placé sous la présidence de M. Francesco Della Casa, architecte cantonal de Genève. Le jury s'est réuni les 24 et 25 janvier 2013 pour examiner les trois projets proposés. A l'issue de son examen, il a désigné lauréat le projet « V.O. » du groupement VERO. L'exposition publique des trois projets s'est déroulée du 25 février au 8 mars 2013 à la piscine du Lignon et à la Maison Onésienne. Le projet présenté au public passera par plusieurs phases d'élaboration. Les modalités de financement de l'ouvrage sont en cours d'étude. La première étape de réalisation de la Passerelle débutera dès l'approbation des budgets.

**Points forts du projet lauréat** | Le projet « V.O. » propose une passerelle suspendue en ligne droite qui relie les deux rives sans aucun élément vertical intermédiaire dans le lit du fleuve. Grâce à sa légèreté, sa transparence et au choix des matériaux, le projet s'intègre harmonieusement dans le paysage des berges du Rhône et contribuera ainsi à créer un véritable cheminement de mobilité douce pour les piétons et les cyclistes.

Le jury a particulièrement apprécié l'attitude subtile et rationnelle du projet qui se concentre particulièrement sur la morphologie du site. Le rapport au paysage est sensible et la légèreté de la passerelle minimise l'impact visuel depuis les rives. L'absence de pile et le fait de ne pas intervenir dans le lit du Rhône reflète la capacité du projet à s'insérer dans le site existant. Il s'inscrit dans une continuité et une cohérence avec les autres passerelles sur le Rhône (passerelles du Lignon et de Chèvres) et s'intègre avec les promenades et les accompagnements végétaux existants des deux côtés des berges.

Projet de la future passerelle.



Le jury souligne la qualité du travail effectué et l'investissement des membres de l'équipe lauréate. Il constate une maîtrise de la technique et de la mise en œuvre ainsi qu'une grande sensibilité paysagère dans la lecture du site. Le jury est convaincu que le projet lauréat possède toutes les qualités qui lui permettront de répondre aux attentes de la population.

**Composition du projet lauréat** | Projet « V.O. » du groupement VERO, piloté par le bureau d'ingénieurs Ingeni SA. Entreprise : Rampini Construction SA – Charpente métallique : Zwahlen & Mayr SA – Câbles porteurs : Freyssinet SA – Architecte : ADR, M. Rampini – Spécialiste nature : Viridis Environnement Sàrl – Géotechnicien : GADZ – Géomètre : A. Küpfer.

### INFORMATIONS

Le vernissage public a eu lieu le mercredi 27 février 2013 à la buvette de la salle des fêtes du Lignon. A cette occasion, Yvan Rochat, Maire de la Ville de Vernier, Francesco Della Casa, architecte cantonal, Christian Brunier, responsable des Services partagés à SIG ainsi que le lauréat du concours se sont exprimés sur le projet.

L'exposition publique des trois projets s'est déroulée du 25 février au 8 mars 2013 dans l'entrée de la piscine du Lignon. Un lieu peu conventionnel pour une exposition d'architecture choisi pour l'occasion. En exposant dans un lieu public accessible et connu de tous, l'objectif était de faciliter l'accès à l'information et de faire découvrir le projet de future passerelle sur le Rhône au plus grand nombre.

Le rapport du jury et le communiqué de presse sont disponibles sur [www.vernier.ch/communiqués](http://www.vernier.ch/communiqués)



## Déclaration d'impôts : besoin d'aide ?

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS). Cette permanence s'adresse aux personnes :

- domiciliées sur la commune
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire.

**Une participation financière de CHF 20.- est demandée.**

Cette permanence a lieu au :

### CAS de Vernier (Hospice général)

Avenue de Châtelaine 81B, 1219 Châtelaine  
Tél. 022 420 47 00

### CAS des Avanchets (Hospice général)

Rue du Grand-Bay 18, 1220 Les Avanchets  
Tél. 022 420 35 50

Il est indispensable de téléphoner pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2012 ainsi que de votre déclaration. **L'action a débuté le 25 février 2013.**

### Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excède pas :

- CHF 50'000.- personne seule
- CHF 60'000.- couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7'000.- par enfant à charge

### L'épargne ne doit pas dépasser globalement :

- CHF 20'000.- personne seule
- CHF 35'000.- couple/famille

**Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.**

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous **la copie de la dernière déclaration remplie (2011).**

Liste complète des documents à amener dans l'édition de février 2012 de l'*ActuVernier*.

## MÉDAILLES 2013 POUR LES CHIENS

L'Etat de Genève informe les propriétaires de chien que la marque de contrôle doit être acquise auprès de la commune de domicile avant le 1<sup>er</sup> avril 2013.

Les marques de contrôle (médailles) sont disponibles au guichet de **la police municipale, avenue Henri-Golay 26-26bis**, du lundi au vendredi de 9h à 17h (uniquement pour les résidents de la Ville de Vernier).

Veuillez prendre note que l'impôt ne sera plus lié à la remise de la marque de contrôle officielle. En effet, le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmettra les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale qui établira alors les bordereaux d'impôt et les notifiera directement par poste aux détenteurs de chien au mois de juin 2013.

Les détenteurs de chien qui ne se seront pas acquittés de l'impôt seront passibles d'amende.

Le guide « Canin Malin 2013 » avec notamment des plans des emplacements des parcs à chien de l'ensemble de la municipalité se trouve sur internet : [www.vernier.ch/guide-caninmalin](http://www.vernier.ch/guide-caninmalin)



## Location : deux nouveaux locaux communaux bientôt disponibles

Les locaux communaux et le matériel inhérent aux festivités sont gérés par le service école et location situé au cœur du village de Vernier. Leurs différentes caractéristiques, tailles, infrastructures permettent d'y organiser diverses manifestations. Deux nouvelles salles viendront bientôt compléter les locaux actuellement disponibles :

- Rue du Village 186, 1214 Vernier
- Rue de la Coupe-Gordon-Bennett 3, 1219 Le Lignon

### A qui s'adresse cette prestation ?

- Les entreprises et les particuliers domiciliés sur le territoire communal ;
- Les associations, sociétés ou clubs qui répondent aux critères édictés dans le règlement ;
- Les établissements scolaires communaux, le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et les institutions de formation du secteur public ;
- Les collectivités publiques genevoises ;
- Les associations faitières en matière culturelle, sportive, sociale ou de loisirs pour des manifestations organisées sur le territoire communal.

### Quels sont les tarifs et conditions ?

Les conditions de location sont fixées par le règlement de mise à disposition de matériel et de locaux de la Ville de Vernier (téléchargeable sur [www.vernier.ch/reglements](http://www.vernier.ch/reglements)).

### Comment effectuer cette démarche ?

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande de location d'une salle communale sur le site internet, l'imprimer, le remplir et le retourner au service école et location par courrier ou e-mail.

Pour connaître la disponibilité, effectuer une réservation ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service école et location.

Service école et location  
Rue du Village 38, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 60  
[ecoles-locations@vernier.ch](mailto:ecoles-locations@vernier.ch)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## SE MARIER LE SAMEDI

Depuis quelques années déjà, le service de l'état civil propose de célébrer les mariages également le samedi, afin d'étendre ses prestations.

Les unions ne sont célébrées qu'un samedi par mois et uniquement pour les personnes originaires de Vernier ou domiciliées sur le territoire communal.

En 2013, cinq célébrations par samedi (à 10h, 11h, 12h, 13h et 14h) vous sont proposées aux dates suivantes :

20 avril	06 juillet	12 octobre
04 mai	24 août	16 novembre
22 juin	21 septembre	14 décembre

Le service de l'état civil marie également sans restriction en semaine le matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi jusqu'à 16h.

**Veuillez prendre note que pour des raisons d'équité aucune date de mariage ne peut être réservée avant la clôture du dossier.**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'état civil, tél. 022 306 06 30.



## LE NOUVEAU DROIT DU NOM

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le nouveau droit du nom permet aux femmes mariées, veuves et divorcées depuis plus d'une année de reprendre leur nom de célibataire dans l'office de l'état civil de leur choix, sur rendez-vous, pour la somme de CHF 75.-.

## Vernier finance vos propositions de projets de mobilité

### Vous avez une idée de projet pour encourager une mobilité plus durable ?

La Ville de Vernier peut vous aider à le réaliser avec un soutien financier! Une part du Fonds communal pour la mobilité est dédiée au financement d'initiatives à but collectif en matière de mobilité durable. Ce soutien est destiné aux habitants de Vernier ou aux associations dont l'idée d'initiative répond aux critères suivants:

- s'adresser à la population verniole;
- montrer un caractère collectif;
- viser une mobilité durable.

Envoyez au service de la mobilité un courrier avec la mention «demande de subvention pour une initiative citoyenne en matière de mobilité durable» en précisant:

- la nature de l'initiative;
- son adéquation avec la mobilité durable;
- son but collectif;
- son budget ainsi que le montant du financement demandé.

En 2013, CHF 12'000.- sont dévolus au soutien d'initiatives citoyennes à but collectif en matière de mobilité durable.

Dossier à envoyer à: Mobilité et développement durable, Ville de Vernier, CP 520, 1214 Vernier.

Pour de plus amples informations: tél. 022 306 07 50.

## ANNONCES GRATUITES

### A louer places de stationnement

- 1 place de parc sous le centre commercial du Lignon – Loyer trimestriel: CHF 240.-  
Tél. 022 306 07 50 ou [techniques@vernier.ch](mailto:techniques@vernier.ch)
- 3 places de parc à l'avenue de Crozet – Loyer trimestriel: CHF 150.-  
Renseignements: services techniques de la Ville de Vernier  
Tél. 022 306 07 50 ou [techniques@vernier.ch](mailto:techniques@vernier.ch)

### A donner

- Piano droit (ancien), idéal pour débutant.  
[sautpyfm@bluewin.ch](mailto:sautpyfm@bluewin.ch)

### A vendre

- Matériel d'équitation: licols et cordes neufs de différentes couleurs, brides, longe, badines, cravaches, matériel pour la nuit, sangles, etc... ainsi que des pantalons d'équitation taille 40/42, mini chaps et chaps d'hiver. Prix à discuter  
Tél. 079 447 31 76

### A votre service gratuitement.

Uniquement pour annonce sans but lucratif: [communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch) ou tél. 022 306 06 20.

### A vendre (suite)

- Fauteuil à moteur Top-Mobil, en excellent état. Marque: Shoprider UL 7-4. Facile à manier. Peut être facilement et rapidement plié et rangé dans un coffre de voiture. La batterie se recharge au moyen d'accus. Vitesses éligibles et progressives (maximum 6 km/h). Prix: CHF 999.- Tél. 022 796 29 43
- 4 pneus d'été Michelin 175/65R14 neufs, utilisés 5 mois, à prendre sur place à Vernier: CHF 350.-. Radio Panasonic utilisée 1 année, achetée CHF 750.- vendue CHF 300.- (démontée mais sans fils). Tél. 079 347 08 25
- Habits pour femmes (ensemble, chaussures, manteaux, sacs, accessoires) en taille 38 et pointure 37. Etat impeccable et petits prix. Tél. 076 517 12 82
- Costume pour homme de la marque Yves Saint Laurent de taille 50, couleur brun cognac. Etat impeccable, cravate offerte. CHF 150.- et montre de poche de marque Tissot, valeur neuve CHF 400.- cédée à CHF 120.- Tél. 079 386 53 69

## Réfection des cheminements piétonniers le long du Rhône

Les travaux pour le réaménagement des chemins le long du Rhône ont débuté au mois d'octobre dernier.

Les interventions visent à sécuriser les sentiers existants en zone forêt, fortement érodés sur certains secteurs et peu praticables par temps humide. L'objectif principal est de rendre le sentier facilement accessible aux piétons en toutes saisons. Pour ce faire, il est nécessaire de supprimer les petits obstacles et les

zones dangereuses comme les secteurs érodés en dévers. Il faut également améliorer la structure du chemin sur certains secteurs instables, tout en garantissant l'écoulement des eaux de pluie et de ruissellement.

Malgré les intempéries hivernales, les travaux ont bien avancé. C'est même avec un peu d'avance que le chemin amont situé entre la passerelle du Lignon jusqu'au lieu dit: «Au Moulin» est à nou-

veau praticable. Entièrement rénové, il fera certainement la joie de nombreux promeneurs.

Le tronçon aval allant du lieu dit «Au Moulin» jusqu'à l'usine Givaudan sera, quant à lui, fermé au public afin d'entreprendre les réaménagements en toute sécurité. Les travaux de stabilisation seront réalisés sur le même principe d'aménagement que les récentes interventions relatives au tronçon amont. Ce chemin est caractérisé par l'utilisation exclusive de plaquettes de bois issues des forêts genevoises en guise de couche de finition, en remplacement des matériaux calcaires traditionnels utilisés sur le premier tronçon.

Une barrière en bois sera également mise en place en lisière de forêt, pour diriger les promeneurs vers l'unique cheminement piéton des rives du Rhône.

Les travaux d'aménagement s'achèveront en mai 2013. Les promeneurs pourront relier le Lignon à Givaudan en toute quiétude permettant, par la même occasion, des promenades en boucle entre les passerelles de Chèvres et celle du Lignon.

Le service des espaces verts vous remercie d'avance de bien vouloir excuser les éventuels désagréments que ces travaux pourraient occasionner et se tient à votre disposition pour tous renseignements, tél. 022 306 07 00.



Le réaménagement des chemins le long du Rhône a débuté au mois d'octobre 2012.

## Travaux de marquage aux Avanchets

Depuis le début du mois de mars, des travaux de marquage au sol ont débuté dans le secteur de la Cité des Avanchets et se poursuivront jusqu'à la fin du mois d'avril. Ces travaux sont en relation avec la future zone bleue macarons qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2013.

Nous attirons l'attention sur le fait que d'ici le 1<sup>er</sup> mai, le stationnement dans le périmètre de la Cité des Avanchets sera encore illimité, même si le marquage bleu au sol aura déjà été effectué. Par contre, dès le 1<sup>er</sup> mai, les habitants du secteur souhaitant parker de manière illimitée sur les cases bleues devront se munir d'un macaron auprès de la Fondation des parkings. Un tout-ménage accompagné d'un formulaire de

commande de macaron sera envoyé à la fin du mois de mars aux riverains.

Pendant la phase de travaux, il est demandé aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation de chantier mise en place.

La Ville de Vernier s'excuse d'avance des gênes occasionnées par ces travaux et remercie les habitants de la Cité des Avanchets de leur compréhension.

Renseignement : services techniques, tél. 022 306 07 50.

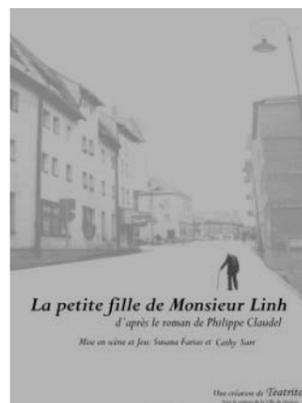
## ÉVÉNEMENTS & LOISIRS

### Théâtre à la Maison Chauvet-Lullin

La bibliothèque de Vernier vous invite pour une représentation unique de *La petite fille de Monsieur Linh*, d'après le roman de Philippe Claudel, par la Cie Teatrigo.

Afin de sauver sa petite fille, Monsieur Linh fuit son village dévasté par la guerre et se réfugie dans un nouveau pays. Après un long voyage en bateau il débarque dans une ville froide et grise avec des centaines de réfugiés. Un jour, une rencontre inattendue lui donne un nouvel espoir. A partir de ce moment une vie nouvelle commence pour lui.

Mise en scène et jeu : Susana Farias, Cathy N'Gone Diop Sarr  
Céil extérieur : Deirdre Foster  
Lumière : Renato Campora  
Production : Teatrigo



#### INFO

**Mercredi 10 avril à 20h**

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier

Tout public, à partir de 14 ans – Ouverture des portes à 19h50

Gratuit, entrée libre dans la limite des places disponibles

## Concert des Cotton Mount

Le service de la culture de Vernier a le plaisir de vous annoncer le concert des Cotton Mount le jeudi 11 avril à 20h30 à la Salle des Fêtes du Lignon.

Dans la forêt épaisse du son, quatre jeunes musiciens se fraient un chemin avec détermination. Les gars de Cotton Mount taillent leur bout de route à coups de guitares affûtées et de tambours battants.

Entraînés par les mélodies du chanteur à la voix rauque, ils s'enfoncent plus en avant dans les vastes terres du rock. Distillant un groove hypnotique, une mécanique à ressort, un rock atemporel, onirique et empreint des marques de noblesse de certains groupes d'aujourd'hui

comme Syd Matters, Radiohead ou Blonde Redhead.

Après un EP paru en 2011, ils remportent, l'année suivante, le concours du Vernier sur Rock. Leur premier album, peaufiné en collaboration avec Renaud Millet-Lacombe, est attendu pour avril 2013.



Mais le voyage ne fait que commencer et Cotton Mount compte bien vous embarquer nombreux dans ses pérégrinations sonores...

#### INFO

**Jeudi 11 avril à 20h30**

Salle des Fêtes du Lignon  
Place du Lignon 16  
Ouverture des portes à 20h

Billets en vente sur [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie)  
au Stand Info Balaxert ou au service de la culture, tél. 022 306 07 80, [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)

## SOIRÉE ANNUELLE DE L'AVENIR ACCORDÉONISTE

L'Avenir Accordéoniste jouera...  
Brel, Bécaud, Cloclo, Le Splendid, Renaud!

**Samedi 20 avril 2013 à 20h**  
à la Salle des fêtes Avanchets-Salève

Ouverture des portes à 19h

Restauration – boissons

Entrée : CHF 10.- / 5.-



## Atelier pour adultes « A la découverte de votre voix »

Un atelier de chant offert au public et animé par Maria-Angeles Cuevas, chant et piano, Dr. Angelo Juliano, pour une présentation de l'appareil vocal et respiratoire.

Pourquoi chanter? Découvrir sa voix, c'est aller vers sa vraie nature et force intérieure. Chanter, c'est aussi s'affirmer, développer la confiance en soi. Chanter favorise une respiration ample et profonde, oxygène le sang; la pratique du contrôle respiratoire agit sur les centres nerveux en les rééquilibrant.

Chanter en groupe crée des liens, une synergie qui lie les gens de milieux différents. Il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour chanter: la première chose que l'on fait en venant au monde, c'est sortir sa voix!

Renseignement:  
Maria-Angeles Cuevas, tél. 076 381 28 21, ou 022 341 15 03 (répondeur) –  
[contact@ars-musicae.com](mailto:contact@ars-musicae.com)



**DE 14H À 16H**

**Samedi 13 avril 2013** à la salle des fêtes Avanchet-Salève  
Rue François-Durafour 17, 1220 Les Avanchets

**Samedi 20 avril 2013** à l'école primaire de Châtelaine  
Avenue de Châtelaine 84, 1219 Châtelaine

**Samedi 1<sup>er</sup> juin 2013** à la Maison Chauvet-Lullin  
Rue du Village 57, 1214 Vernier

## PRESTATION MUSICALE AU LIGNON

**Samedi 13 avril 2013 à 17h** Place du Lignon

Après une journée de séminaire, des souffleurs et souffleuses de cor des Alpes, venant de Genève, de la Romandie et de la France voisine auront le plaisir de faire résonner leurs instruments de plus de 3 mètres, afin de vous transporter dans un monde musical inhabituel.

Le nom de cet instrument dit bien que sa place est dans les Alpes, mais sa sonorité parfaite sera mise en valeur sur la place du Lignon, face aux immeubles de cette cité, pour le plaisir de ses habitants et du public venu d'ailleurs!



## Gala Swiss Comedy Club & Friends

Envie de rire et de passer un moment convivial avec des talents « Made in Switzerland »? Venez découvrir le spectacle produit par Ivan Madonia, fondateur du Swiss Comedy Club, et présenté par David Cuñado, le samedi 13 avril 2013, à 20h30, à la Salle des Fêtes du Lignon.

Le Gala du Swiss Comedy Club & Friends est un événement novateur. Scène comique éclectique, créé par Ivan Madonia et présenté par le crooner David Cuñado, voit défiler les humoristes façon « stand up ». La troupe du Swiss Comedy Club adepte de l'humour de proximité, enchaînera les sketches. Jessie Kobel, Christian Savary, Arek, Sandrine Viglino, Jacques Bonvin dévoileront leurs dernières vannes lors de ce gala exceptionnel. Le style décapant de ces comiques ne vous laissera pas insensible.

Frédéric Recrosio, chanteur et humoriste suisse, Bun Hay Mean et Yacine Belhousse, du Jamel Comedy Club, viendront pimenter la soirée.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour une soirée où le rire sera à l'honneur.



### INFO

**Samedi 13 avril à 20h30**

Salle des Fêtes du Lignon, place du Lignon 16  
Ouverture des portes à 19h30

Billets en vente sur [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie)  
au Stand Info Balaxert ou au service de la culture,  
tél. 022 306 07 80, [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)

David Cuñado



Frédéric Recrosio



Ivan Madonia



## C'est votre droit !

« Nul n'est censé ignorer la loi », dit le célèbre adage. Encore faut-il en être informé... Voici quelques exemples de livres que vous pouvez emprunter dans nos bibliothèques.

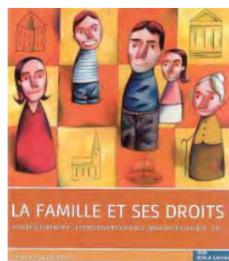


« Vos droits au travail : le guide juridique du salarié-e-s », de Christian Bruchez et Odile Cavin

Sans jargon juridique, mais avec clarté et simplicité, cet ouvrage répond à toutes les questions que peuvent se poser les salariés romands telles que :

comment se détermine la durée du travail ? A quel salaire avez-vous droit durant vos vacances ? Comment se calcule le salaire ? Que faire lorsque l'employeur ne le paie pas ? Quels sont les droits des non-fumeurs à leur poste de travail ? Peut-on résilier votre contrat et vous faire une nouvelle offre ? Dans quelle mesure le travail sur appel est-il autorisé ? Où trouver de l'aide en cas de conflit avec votre employeur ?, etc.

Une liste d'adresses comprenant les permanences syndicales, le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes, ainsi que les adresses des offices cantonaux de l'inspection du travail vient compléter ce guide.

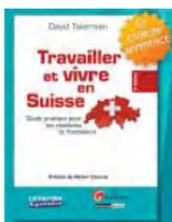


« La famille et ses droits : autorité parentale, entretien des enfants, mineurs en société, etc. », de Hugh Johnson

En huit chapitres, les divers domaines du droit de la famille suisse sont abordés successivement : établissement de la paternité et recherche des origines, adoption, autorité parentale et obligation d'entretien, règles de protection des jeunes au travail, protection de la maternité, allocations familiales et déductions fiscales, etc.

Dans la même collection, vous trouverez également :

Le guide pratique du locataire, Le guide des successions, Comment déclarer ses impôts.



« Travailler et vivre en Suisse : guide pratique pour les résidents et frontaliers », de David Talerman

Que cela concerne le logement, la recherche d'emploi, le permis de travail, les assurances (maladie ou autre), les impôts, la retraite, cet ouvrage est destiné à toute personne vivant dans le Grand Genève. Il est complété par une liste d'adresses et de sites Internet.



« Bon à savoir » et « FRC Mieux choisir »

Des revues qui peuvent vous aider à mieux orienter vos choix, vos actions, vos achats, à l'aide de nombreux tests comparatifs. Elles proposent également des conseils juridiques à usage courant sur les banques, les services publics, les assurances, etc. Des sujets aussi variés que la téléphonie, le bio, les CFF, les produits d'entretien et bien d'autres sont abordés au fil des mois.

Pour rappel, vous pouvez consulter sur place le dernier numéro ou emprunter chez vous les anciens numéros de tous les magazines que les Bibliothèques verniolanes proposent.

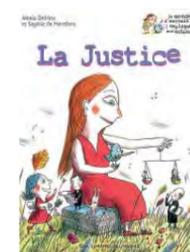


## Les enfants aussi ont des droits... et des devoirs !



« J'ai bien le droit » et « J'ai des droits mais j'ai aussi des devoirs », de Tom Tirabosco

Le droit de vivre avec sa famille, de manger, de jouer, d'apprendre, etc. Chacun des droits est énoncé et illustré par un dessin et une courte phrase qui apporte le témoignage direct d'un enfant. Le deuxième album rappelle aux enfants qu'ils ont des droits mais aussi des règles à respecter...  
**Dès 4 ans**



« La justice », d'Alexia Delrieu

La notion de justice est ici décortiquée et expliquée aux enfants dans un langage simple et vivant sous forme de questions-réponses. Le livre traite des notions de loi, d'interdit, etc., et on y apprend le fonctionnement d'un tribunal. Avec une douzaine de pages de jeux en fin de volume.  
**Dès 7-8 ans**



« Et si je désobéissais ? » de Brigitte Labbé

Filou aimerait bien que son père roule plus vite et dépasse la limite autorisée, puisque les gendarmes ne sont pas là ! Ses parents expliquent à Filou à quoi servent les lois et les règles et comment elles nous protègent. Ce livre s'adresse aux enfants qui n'arrêtent pas de poser des questions à leurs parents et la discussion est animée : on rigole, on s'impatiente, on n'est pas d'accord...  
**Dès 6 ans**



« Tous les enfants ont les mêmes droits » de Didier Berstecher

« Je me lève vers 4 heures du matin, je vais chercher de l'eau, je lave la vaisselle, je range la cuisine, puis je réveille les enfants pour qu'ils se préparent pour l'école. Moi, je n'y vais pas », raconte Fatima, une Yéménite de 10 ans. Voici un des témoignages d'enfants du monde entier qui illustrent ce livre. Les jeunes lecteurs y apprennent que les droits fondamentaux de l'enfant ne sont pas toujours respectés mais que de nombreuses actions de solidarité viennent souvent y remédier et qu'il existe des solutions. Un livre beau et vivant qui se plie et se déplie au gré des envies.  
**Dès 8 ans**

**Inscription et prêts gratuits !**

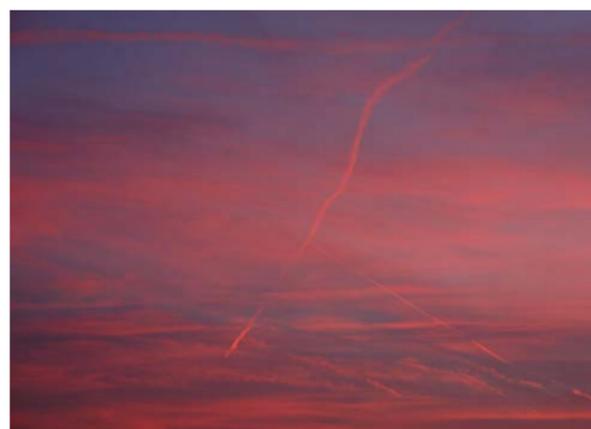
Découvrez toutes nos nouveautés dans le Catalogue en ligne, ainsi que les horaires : [www.vernier.ch/biblio](http://www.vernier.ch/biblio)

## Expositions à Vernier-Village

### AQUARELLES PAR ROGER HAUSER

**Du 11 au 14 avril 2013**

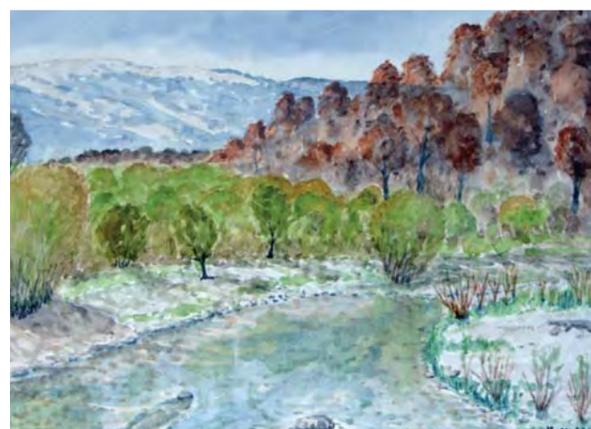
Vernissage jeudi 11 avril de 17h à 20h  
Vendredi 12 avril de 14h à 19h  
Samedi 13 avril et  
Dimanche 14 avril de 10h à 12h et de 14h à 17h



### PHOTO-DESSINS PAR ALAIN G.

**Du 18 au 21 avril 2013**

Vernissage jeudi 18 avril de 18h à 20h  
Vendredi 19 avril de 11h à 14h et de 16h à 22h  
Samedi 20 avril de 11h à 22h  
Dimanche 21 avril de 11h à 20h



Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57 – 1214 Vernier ■ Bus 6, 19, 28 et 54, arrêt « Vernier-Village »

## Goûters littéraires à la bibliothèque de Châtelaine

Partagez vos coups de cœur (ou vos déceptions) littéraires autour d'une collation.



**Jeu 2 mai 2013 à 15h30**

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81,  
1219 Châtelaine.

Vous avez aimé le dernier roman dont tout le monde parle ?  
Vous n'avez pas apprécié le dernier Prix littéraire ?  
Vous souhaitez connaître de nouveaux auteurs ?  
Aborder d'autres genres ?

Rendez-vous à la bibliothèque pour parler en toute liberté  
et en toute convivialité de vos goûts littéraires avec d'autres  
lecteurs et avec les bibliothécaires.

Une occasion de faire de belles découvertes et de nouvelles rencontres!

## Boutique 2000 « du déjà porté » Le Lignon Les nouveautés printemps-été arrivent

La boutique 2000 vous propose un choix de vêtements, à bas prix, pour dames et enfants, du bébé à l'adolescent, des vêtements de grossesse, des sacs à main et des bijoux. Avec le printemps et bientôt les beaux jours de l'été, il est temps de revoir sa garde-robe et libérer vos armoires de vos habits devenus superflus.

Ouverture les lundis de 14h à 17h, le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 14h à 19h et le jeudi de 15h30 à 18h.  
Adresse : rez inférieur, derrière l'église catholique du Lignon. Parking au centre commercial.  
Bus 7 – 23 – 9 – 51, arrêt « Cité du Lignon ».  
Renseignements : tél. 022 796 41 81 / 079 301 14 17 / 022 796 59 12.



## Concerts au Lignon

**Dimanche 24 mars 2013 à 18h**

Temple du Lignon  
Place du Lignon 34 (derrière le centre commercial)

Concert romantique  
avec Luigi Vecchioni, violon  
Isabelle Martin-Achard, harpe

L'entrée aux Concerts du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.



« Joyeux Dimanches ! »

**Dimanche 14 avril  
à 12h15**

au Centre de Quartier du Lignon  
(derrière l'église catholique de l'Épiphanie)

Une participation de CHF 7.- min. par personne est demandée. Le vin est en supplément. Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi par téléphone à Walter Hatt, 022 796 62 79, ou Oronzo Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité!

## A la MACAV

**Du 15 avril au 4 mai 2013**

Rue du Village 52, 1214 Vernier

« Rêves de fées » par Aude Bezzola

Tableaux

« D'ici et d'ailleurs » par Gilberte Andey

Bijoux en verre (fusing), colliers des mers du Sud

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements : tél. 079 401 01 90.

## Fête à Grange-Lévrier

Pour les habitants des Avanchets

Les habitants de Grange-Lévrier  
vous invitent

**Samedi 27 avril 2013 à 16h**

Au préau des grands de l'école  
Avanchet-Jura



Venez rencontrer vos voisins, faire connaître votre culture, partager vos richesses originales et vos repas dans un cadre festif et convivial.

La fête vise les échanges multiculturels, la cohésion sociale, le mieux vivre ensemble entre voisins.

Venez nous aider à préparer cette fête !

### Programme

**Dès 14h :** Installation et mise en place (tables, bancs, gril, etc.)

**16h :** Accueil musical

**17h à 19h :** Animations diverses, atelier henné, danses multiculturelles, musique du monde (apportez votre musique préférée)

**18h à 22h :** Grill à disposition, possibilité de faire des grillades. Apportez vos boissons et vos spécialités à partager.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Contact : Jean-Pierre Tombola, rue Grange-Lévrier 13  
Tél. 022 796 83 17 ou 079 737 00 60.



## IKEA – Ville de Vernier : ensemble pour l'apprentissage !

Depuis l'installation d'IKEA sur le territoire communal, en septembre 2010, un solide partenariat s'est constitué entre la Ville de Vernier et l'entreprise sur la question de l'emploi. C'est dans ce contexte que s'inscrit la campagne de recrutement des nouveaux apprentis 2013 qui s'est déroulée ce début d'année.

La Ville de Vernier est plus que toute autre commune vivement exposée à une montée des inégalités. Ces dernières années, l'on y constate le taux de chômage le plus élevé du canton, le salaire le plus bas ainsi que le plus grand nombre de personnes à l'aide sociale. L'administration verniolane met en œuvre plusieurs mesures pour assainir cette situation.



Semaine d'introduction des apprentis lors de la rentrée 2011 aux côtés de Daniel Tona, directeur.

Une unité du service de la cohésion sociale dédiée à l'insertion et à la promotion de l'emploi a été développée: la «délégation à l'emploi». En travaillant avec les professionnels de l'action sociale, institutionnels, privés et associatifs, en lien étroit avec les entreprises de la région, la mission de la délégation à l'emploi est de soutenir les habitants de la commune, quel que soit leur âge, dans la formulation et la réalisation de leur projet professionnel ou de formation.

La campagne de recrutement conjointement organisée entre l'entreprise IKEA et la Ville de Vernier s'inscrit dans cette logique d'action et reflète l'étroite relation qui a pu être construite entre les deux structures au fil des années, à travers des échanges réguliers, notamment lors de chaque ouverture de poste. A candidature égale, IKEA-Vernier continue d'affirmer sa volonté d'encourager l'engagement d'habitants de la commune.

Deux métiers sont concernés par cette campagne: celui de la gestion en commerce de détail (vente) et celui de la logistique. Lors des journées de sélection prévues pour auditionner les premiers dossiers retenus, il a été donné la possibilité à la Ville de Vernier de présenter des candidats «locaux» parallèlement aux candidats ayant répondu à l'annonce publique.

La promotion de l'action a débuté en janvier 2013 par l'envoi d'un courrier à l'ensemble des jeunes Verniolans âgés de 15 à 20 ans. L'information a également été diffusée par le biais du «réseau jeunesse» qui rassemble l'ensemble des partenaires chargés d'accompagner les jeunes dans leur insertion socioprofessionnelle: la FASE (maisons de quartier et maisons des jeunes), les éducateurs des écoles en Réseau d'Enseignement Prioritaire (REP), les conseillers sociaux des cycles d'orientation ainsi que plusieurs services municipaux de la Ville de Vernier.

Les intéressés ont été invités à adresser leur dossier de candidature à la délégation à l'emploi du service de la cohésion sociale, responsable de la coordination du projet. A ce jour, une septantaine de dossiers ont été reçus. Les jeunes gens dont le profil est en adéquation avec les postes sont ensuite auditionnés et coachés par des conseillères en insertion professionnelle de la Ville de Vernier, pour finalement être présentés aux ressources humaines d'IKEA.

«En fonctionnant ainsi, l'objectif est de maximiser les chances d'engager des habitants de la commune, sans entrer dans une logique de quotas, sans nuire à la qualité du recrutement tout en donnant l'opportunité aux jeunes Verniolans d'entamer leur parcours professionnel», se réjouit le magistrat communal en charge de l'emploi, Thierry Apothéloz.

## « Dans la peau de Margot », un spectacle jeune public à découvrir dès 8 ans

Le service de la culture de Vernier a le plaisir de vous présenter son nouveau spectacle pour enfants: « Dans la peau de Margot », à l'aula de l'école des Ranches, le samedi 20 avril.

Depuis longtemps, un marionnettiste construit des poupées. Toutes ses créatures fonctionnent parfaitement. Parfois il a l'impression qu'il est lui-même une poupée tirée par des ficelles et déplacée sur la petite scène de sa vie. Mais aujourd'hui, quelque chose d'étrange s'est produit. Il créait une poupée avec une belle apparence, un visage adorable, des articulations gracieuses et une robe très chic, une poupée ordinaire, comme toutes les autres. Il décide de l'appeler Margot. A une place énigmatique, un faux ressort, une mauvaise couture, une erreur s'est produite. Ses yeux, qui sont pourtant clairement faits de verre, regardent, comme s'ils comprenaient

le monde, l'univers. Une poupée avec une âme, même un cœur. Une peur diabolique s'installe en lui, modeste artisan et non Dieu. Que deviendrons-nous si tout à coup toutes les poupées voulaient vivre ?

Ce spectacle de 50 minutes est le fruit d'une interrogation qui s'effectue d'une part sur les principes de jeu propres aux arts du mime (métamorphose, le détournement d'objet) et d'autre part, avec d'autres formes scéniques (danse contemporaine, jeu clownesque, théâtre d'objet). Par une gestuelle précise et inventive, la démarche de la Compagnie est de conjuguer ces divers procédés afin de surprendre le spectateur et de stimuler ses émotions.

Des situations quotidiennes aux tableaux surréalistes, le geste et la parole cohabitent intimement au point de créer des croisements poétiques et des renversements burlesques.

Yannick Longet, comédien, circassien et musicien autodidacte, est diplômé de l'école de mime corporel dramatique des Ateliers de Belleville à Paris.

Maren Gamper, pianiste classique et comédienne, est diplômée de la Haute école des arts de Berne en Suisse et de l'école de mime corporel dramatique des Ateliers de Belleville à Paris.

Imaginé, créé et interprété par Maren Gamper et Yannick Longet  
Dramaturgie Matthias Dix

Création Lumière Michael Murr, Presse/Diffusion Elise Voilly

### INFO

**Samedi 20 avril à 16h30**

Aula de l'école des Ranches, rue du Village 6  
Ouverture des portes et buvette dès 15h30  
Tout public, dès 8 ans

Billets en vente sur [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie)  
au Stand Info Balaxert ou au service de la culture,  
tél. 022 306 07 80, [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)



© Reto Lanzendörfer

## Passeport-Vacances 2013: en avant pour l'aventure!

A l'approche des vacances d'été, vous vous demandez comment occuper vos enfants durant les beaux jours, quelles activités leur proposer pour leur procurer du plaisir et enrichir leur connaissance? Avez-vous pensé au Passeport-Vacances?

**Le Passeport-Vacances, c'est quoi?** C'est un passeport qui donne accès à des activités ludiques, culturelles, sportives, dans le domaine de la science, de la technique ou encore des activités de plein air et de nature ainsi que des visites d'entreprises et la découverte de métiers. Ces activités sont destinées aux enfants de 10 à 15 ans. Elles se déroulent sur des journées entières ou sur des demi-journées et sont encadrées par des moniteurs et animateurs compétents.

**Comment ça marche?** En premier, il faut choisir les périodes désirées d'activité. Soit deux semaines sur les six proposées, sachant que ces deux semaines n'ont pas nécessairement besoin d'être consécutives.

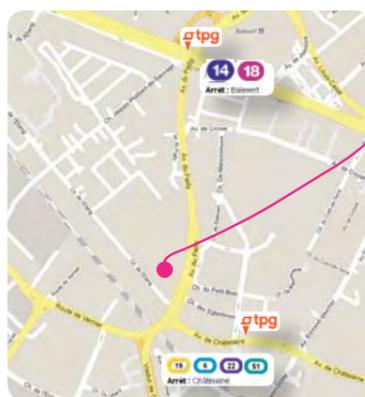
Ensuite, le jeune choisit ses activités en relation avec la période désirée. Il devra les classer par ordre de préférence. Ainsi, il constituera un programme pour occuper ses deux semaines d'activités. Il reçoit ensuite son passeport au début de la période choisie et peut ainsi participer aux activités attribuées.

En plus, tous les participants au Passeport-Vacances peuvent, durant les six semaines des vacances, profiter de **l'accès gratuit à la piscine du Lignon**.

**Lors du choix des activités, il faut impérativement compléter l'ensemble des plages afin de présélectionner 18 activités.** Ensuite, comme certaines activités sont très demandées, un ordinateur effectuera un tri par algorithme qui validera le programme. Ce qui réduira le nombre d'activités attribuées. De cette manière, un maximum de choix sera réalisé.

**Combien ça coûte?** Le prix du Passeport-Vacances est de CHF 60.-.

**Comment l'obtenir?** En vous rendant au service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier, chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine, tél. 022 306 06 70, **du mercredi 24 avril au vendredi 3 mai 2013** de 9h à 12h et de 13h à 16h, hormis le mardi matin (fermeture hebdomadaire du service).



Vous pouvez également obtenir vos Passeports-Vacances ou des informations auprès du Service des loisirs de la jeunesse de la Ville de Genève, route des Franchises 19, 1203 Genève, tél. 022 546 21 40, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h – [www.ge.ch/slj](http://www.ge.ch/slj)

## EVEIL MUSICAL OFFERT AUX ENFANTS DE 4 À 6 ANS

Ce cours révèle l'univers musical aux jeunes enfants à travers un enseignement basé sur le jeu et la découverte d'instruments.

**Samedi 13 avril 2013 à la salle des fêtes Avanchet-Salève**  
Rue François-Durafour 17, 1220 Les Avanchets

**Samedi 20 avril 2013 à l'école primaire de Châtelaine**  
Avenue de Châtelaine 84, 1219 Châtelaine

**Samedi 1<sup>er</sup> juin 2013 à la Maison Chauvet-Lullin**  
Rue du Village 57, 1214 Vernier

**Pour chacune de ces dates: premier atelier de 10h à 11h et deuxième atelier de 11h à 12h.** Pas besoin de vous inscrire, venez directement aux cours avec des pantoufles.

Pour tout renseignement complémentaire contacter Maria-Angeles Cuevas au 076 381 28 21 ou 022 341 15 03 (répondeur) ou par e-mail: [contact@ars-musicae.com](mailto:contact@ars-musicae.com)



## Centre aéré d'été de la Ville de Vernier 2013

Le centre aéré de la Ville de Vernier se présente comme une colonie journalière pour des enfants de 4 à 12 ans. Les enfants partent le matin et rentrent le soir, du lundi au vendredi (inclus), durant les huit semaines de vacances d'été, du 1<sup>er</sup> juillet au 23 août 2013. Cette organisation est particulièrement adaptée aux enfants qui, ainsi, ne perdent pas le contact avec le milieu familial.

Co-organisé par quatre Maisons de Quartier de la Ville de Vernier (Aire-Le Lignon, les Avanchets, les Libellules et l'Alibi à Vernier-Village), le centre aéré communal se déroule sur deux lieux: le camp de Sézegnin accueillera principalement les enfants de Vernier-Village, de Balxert et des Avanchets, tandis que le camp des Eaux accueillera les enfants d'Aire, du Lignon, des Libellules et de Châtelaine. En plus, 15 places par lieu sont réservées d'office pour les enfants de la commune de Bernex, qui participe à la subvention du centre aéré d'été.

Cette organisation a pour objectif de garder les avantages expérimentés. Durant les deux derniers étés, les fratries ne seront plus séparées et la durée de la tournée de ramassage en car sera considérablement réduite.

L'encadrement est assuré par des animateurs professionnels et par des équipes de moniteurs formés. Les enfants sont inscrits à la semaine, en aucun cas nous ne prenons des enfants à la

journée. Nous n'acceptons pas les enfants au-delà de cinq semaines.

Les formulaires d'inscription seront distribués dans les écoles de la commune fin avril 2013. Ils seront également disponibles, entre autres, dans les Maisons de Quartier participantes, à la Mairie et au service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

En outre, deux accueils petit déjeuner seront assurés par des mamans du quartier, à la Maison de Quartier des Avanchets et à la Maison de Quartier Aire-Le Lignon.

### Attention, inscription obligatoire!

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet qui est régulièrement actualisé: <http://centreaere.mqal.ch>

### Contact

Centre Aéré de la Ville de Vernier  
Maison de Quartier des Avanchets  
Rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets  
Tél. 022 796 24 87 – Fax 022 796 10 40



## AU REVOIR HIVER, BONJOUR PRINTEMPS!

Eh oui! Voici pointant la douceur du printemps qu'il nous faut honorer et remercier comme il se doit, de nous débarrasser définitivement des affres de l'hiver. Pour cette occasion, nous vous attendons le vendredi 22 mars dans le préau de l'école au-dessus du Jardin Robinson, pour célébrer ensemble notre traditionnelle Fête du bonhomme d'hiver. Début des festivités à 17h30 avec l'ouverture des stands repas et démarrage des jeux. Départ de la parade à 18h45 et allumage du feu de joie à 19h30.

Nous faisons un appel aux parents pour nous aider à fournir notre stand Pâtisserie de délices de tous horizons. La recette de cette vente servira à financer des projets d'animation pour cet été. Merci d'avance et au plaisir de vous accueillir nombreux! (Vous pouvez nous amener vos œuvres d'art le jour même au stand)

L'équipe du **JARDIN ROBINSON DU LIGNON**



### Horaire

Détails disponibles sur [www.jardinrobinson.ch](http://www.jardinrobinson.ch)

### Coordonnées

Jardin Robinson du Lignon, place du Lignon, 1219 Le Lignon.  
Permanence téléphonique le lundi et jeudi de 13h30 à 16h, tél. 022 796 70 66.

## A la bibliothèque de Châtelaine

« L'Heure du conte », les mercredis à 16h

Tout public

**10 avril** avec Florence Henry, dès 6 ans

**24 avril** avec Prisca Oester-Muller, dès 3 ans!



Bibliothèque de Châtelaine  
Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine  
Tél. 022 306 07 97

« Sur les traces de la faune de la forêt... »

Entrée libre

Dès 4 ans

Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

**Inscription recommandée**

Chantal Stegmuller Darriulat, animatrice pédagogique en éducation à l'environnement par la nature.

Atelier pour les enfants « Sur les traces de la faune de la forêt... » par Artboristerie

Comment connaître l'âge d'un arbre? A quel animal appartient cette trace? De quel arbre vient cette feuille? Où habite l'écureuil?

Tu découvriras lors de cet atelier toutes les réponses à ces questions et à bien d'autres encore en venant à la bibliothèque jouer, apprendre et découvrir.

**Mercredi 17 avril 2013, entre 9h et 11h30**

Une nouvelle activité découverte tous les quarts d'heure environ.



## Pâques à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

La Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon sera ouverte pour les enfants durant les vacances de Pâques les jours suivants :

**Mercredi 27 mars**

**Jeudi 28 mars**

**Mardi 2 avril**

**Mercredi 3 avril**

**Jeudi 4 avril**

**Vendredi 5 avril**



Un accueil libre et une sortie sur inscription seront proposés.

Retrouvez le programme détaillé et plus d'informations sur le site internet: [www.mqal.ch](http://www.mqal.ch)

## De nombreux écoliers à la découverte du tennis de table au CTT Châtelaine



Le club de tennis de table de Châtelaine (CTT) a eu le plaisir d'organiser, en début d'année, comme d'autres clubs du canton, le tournoi scolaire 2012-2013. Cette organisation s'est faite en collaboration avec le Département de l'instruction publique (DIP) ainsi que l'Association genevoise de tennis de table (AGTT).

Pas moins de 45 élèves se sont retrouvés le mercredi 23 janvier dans notre local, situé dans l'école de Balexert, pour disputer des matchs sous la tendre férule de notre entraîneur Laurent Langel.

Tous sont repartis avec un souvenir et les meilleurs joueurs se retrouveront en avril prochain pour une finale genevoise.

Je suis persuadé que notre sport a plu à un grand nombre de jeunes et que nous ne tarderons pas à en recroiser dans nos locaux d'ici peu!

Cette journée fut une réussite et je tiens ici à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'organisation.

Stéphane Dupuis, Président

### INFORMATION

[www.cttchatelaine.ch](http://www.cttchatelaine.ch)

Finance d'entrée: CHF 40.- (payée une seule fois)

Cotisations annuelles:

Adultes, juniors (jusqu'à 18 ans): CHF 80.-



## Venez découvrir le padel !

Un sport extrêmement facile à jouer, qui s'adapte au niveau et à la condition physique de chaque joueur.

Le padel est un mélange de tennis, de squash et de pelote basque. Il se joue toujours en doubles, sur un terrain de 20x10 m complètement fermé avec des murs normalement en verre transparent et du grillage, et au sol une moquette recouverte de sable.

Grâce à la collaboration entre le service de sports et Padel First, vous pouvez découvrir le padel au Tennis de Vernier.

Le prix est de CHF 20.- l'heure et comprend la location des raquettes et balles.

Si vous voulez être guidé dans vos premiers pas de padel, vous pouvez vous renseigner sur le Pack Découverte Padel et les cours d'initiation sur [www.padelfirst.ch](http://www.padelfirst.ch).

N'hésitez pas à découvrir ce nouveau sport, pour passer un moment agréable, faire une séance de sport intense ou tout



simplement vous dégourdir les jambes après une journée de travail...

Renseignements: tél. 078 842 70 74 ou [info@padelfirst.ch](mailto:info@padelfirst.ch)

## BADMINTON ET TENNIS | Tarifs saison été du 23 mars au 20 octobre 2013

**Tennis** extérieur et intérieur non tempéré

**Location 1h/court**  
 Tarif normal CHF 15.-  
 Tarif réduit CHF 10.-

**Abonnement 11x1h/court**  
 Tarif normal CHF 150.-  
 Tarif réduit CHF 100.-

**Abonnement personnel**  
 Tarif normal CHF 340.-  
 Tarif réduit CHF 150.-

**Badminton** intérieur non tempéré

**Location 1h/court**  
 Tarif normal CHF 12.-  
 Tarif réduit CHF 10.-

**Abonnement 11x1h/court**  
 Tarif normal CHF 120.-  
 Tarif réduit CHF 100.-

Sous réserve de modifications, TVA incluse

**Renseignements 9h à 22h, 7 jours sur 7**

**Tennis d'Aire**, tél. 022 306 07 77 Chemin des Lézards, 1219 Aire Bus 51  
**Tennis de Vernier**, tél. 022 306 07 76 Via Monnet 10, 1214 Vernier Bus 6, 19, 28, 54

**Conditions:**

**Tarif réduit:** enfants de 6 à 18 ans, étudiants, AVS-AI, apprentis. Les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement à l'heure. Pour bénéficier du tarif réduit, une carte de légitimation doit être présentée.

**Abonnement personnel:** valable une année dès le jour d'achat. Permet de jouer sur tous les courts. Réservation possible 8 jours à l'avance, jusqu'à 3 parties maximum.

Les joueurs doivent être en possession de cet abonnement; s'il y a un ou plusieurs invités, le montant à payer est de CHF 10.- par heure par court (à régler à la réception avant l'heure de jeu).

**Abonnement 11x1h:** valable une année dès le jour d'achat. Réservation possible de 2 parties, maximum 7 jours à l'avance. La séance de jeu est débitée lors de la réservation. Par conséquent, n'oubliez pas d'avertir la réception si vous deviez annuler votre réservation pour qu'elle ne soit pas décomptée. Les heures non utilisées après la date de validité sont perdues.

**Réservation:** <http://tennis.vernier.ch>



## Apprendre à aimer le tennis... quoi de mieux !

Le service des sports de la Ville de Vernier et le Tennis d'Aire collaborent pour la deuxième année consécutive avec l'association TennisActuel afin de proposer durant les vacances scolaires des stages adaptés aux juniors.

L'association TennisActuel s'est spécialisée ces dix dernières années dans l'accueil des plus jeunes en proposant une installation minitennis pour les enfants de 4 à 6 ans.

Le programme débutant (à partir de 7 ans et plus) contient des formules nouvelles et inédites pour parvenir rapidement à la maîtrise de la balle et développer graduellement son intérêt pour le tennis.

A noter que les conditions financières sont particulièrement adaptées afin que toutes et tous puissent y accéder.

Des sessions seront également proposées durant les mois de juillet et août.

**Le premier stage aura lieu durant les vacances de Pâques sur cinq jours, du mardi 2 au samedi 6 avril 2013 sur les terrains du tennis d'Aire** situé au chemin des Lézards 17.

**Horaires et tarifs (5 jours)**

**Minitennis**  
de 10h30 à 12h CHF 75.-

**Débutant**  
de 14h à 16h CHF 120.-

**Moyen**  
de 16h à 18h CHF 120.-

Une grille précise d'appréciation des niveaux est disponible sur [www.tennisactuel.ch](http://www.tennisactuel.ch)

**Les enfants résidant à Vernier seront inscrits en priorité.**

Inscription auprès de l'association TennisActuel,  
rue Daubin 31  
1203 Genève

Tél./fax 022 345 19 04  
Mobile 079 203 75 28

[www.tennisactuel.ch](http://www.tennisactuel.ch)  
[contact@tennisactuel.ch](mailto:contact@tennisactuel.ch)

Resp. administrative : Karine Jeandet  
Resp. technique : Lionel Souliman

**TENNIS**  
a c t u e l



**Où trouver le formulaire d'inscription**

[www.tennisactuel.ch](http://www.tennisactuel.ch)

Tennis d'Aire, ch. des Lézards 17  
1219 Aire – tél. 022 306 07 77

Service des sports de Vernier  
rte du Bois-des-Frères 30  
1219 Le Lignon – tél. 022 306 07 70



## Le Renard, un cycle pas commun

L'APECO Renard, que nous représentons en tant qu'association de parents d'élèves, tient à vous faire part de ses préoccupations face à l'état de délabrement du cycle d'orientation du Renard.

En effet, nous avons été interpellés, tant par les parents que par les enseignants et souhaitons rendre compte d'une situation où les conditions de travail des enseignants, des élèves, voire leur sécurité ne sont plus respectées.

Dès l'abord du cycle, on est frappé par la présence de grilles et barrières devant canaliser les élèves hors des zones dangereuses.

Même si des efforts ont été consentis pour éviter les risques majeurs de chute de corniche du toit, de pans de plafonds, etc., le cycle ressemble à un vrai camp retranché.

Le délabrement, la décrépitude y règnent en maître. Les conditions d'enseignement et d'étude en pâtissent forcément.

Comment donner l'exemple du respect du matériel quand celui mis à disposition des élèves n'est plus entretenu ou réparé, même après une usure toute naturelle? C'est ainsi que des salles ne bénéficient plus de la lumière du jour et que d'autres ne peuvent plus être assombries pour l'utilisation des rétroprojecteurs! Pour cause, les stores sont hors d'usage. Malgré toute la bonne volonté du concierge, il n'a plus les moyens à disposition pour effectuer son travail correctement et dans de bonnes conditions.

Un vrai sentiment d'abandon y règne, en contradiction totale avec l'esprit de réseau d'enseignement prioritaire. Comme une verrue sur l'image positive que Vernier tente d'assumer.

La vétusté des salles est également frappante près des lavabos des classes où régulièrement des catelles se décrochent et chutent. Les locaux sanitaires également sont tapissés de ce même type de faïences. La présence d'amiante dans la colle de carrelage est connue, mais comment expliquer qu'aucune consigne officielle n'ait été donnée?

Faut-il donc aussi prévoir des barrières à l'intérieur des salles de classe et des lieux d'aisance?

On l'aura compris, la situation se dégrade de plus en plus vite. Quelle réponse donner aux parents inquiets, aux élèves et enseignants découragés?



Nous interpellons régulièrement les autorités municipales sur le sujet. Des élus municipaux nous confirment leur intérêt à coup de résolution ou de motion. Les Conseillers administratifs interpellent régulièrement les autorités cantonales mais sans plus de succès.

Pour le moment, seule une rumeur de démolition et de reconstruction circule. Ni la direction du cycle d'orientation, ni les autorités municipales ne semblent pourtant être dans le secret d'une décision concrète. Alors, quels travaux, et surtout, quand?

Le manque évident de communication de la part du DIP et du Département de l'urbanisme inquiète toutes les parties concernées.

Pourtant, une réponse adéquate à ces simples questions pourrait rassurer et permettre de temporiser quelque peu, en espérant qu'aucun accident ne survienne d'ici là!

**Si des parents tiennent à nous faire part de leur soutien, idées, commentaires, n'hésitez pas à nous écrire à: APECO Renard, case postale 459, 1214 Vernier.**

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite de ce dossier dans une prochaine édition de *l'ActuVernier* en espérant vous rapporter des nouvelles plus rassurantes qu'aujourd'hui.

Pour le comité de l'APECO Renard :

Ruffieux Sébastien, président  
Mermillod Nadja, vice-présidente

## Voilà ce qui nous attend !

Le 4 février lors de la présentation du Grand Projet **ZIMEY-SAVER** (Zone Industrielle Meyrin Satigny Vernier), le conseiller d'Etat François Longchamp a expliqué les enjeux de ce projet dont l'impact pour les trois communes concernées Meyrin, Satigny et Vernier sera gigantesque. D'ici 2030, 10'000 emplois devraient s'ajouter aux 20'000 existants.

Pour régler les problèmes de transport (mobilité), il est prévu de réaliser une sortie d'autoroute dans le secteur du Canada, soit à l'arrière du village de Vernier, à l'endroit où l'autoroute enjambe le Rhône. De cet échangeur, une route desservira la zone industrielle.

S'agissant de routes nationales (autoroutes), les décisions se prendront à Berne et rien ne se réalisera avant dix à vingt ans. **Cela signifie que l'Etat créera de nouvelles zones industrielles autour du village avant que le réseau routier ne soit adapté en conséquence.**

L'augmentation du trafic à Vernier est programmée avec toutes les nuisances qui en découlent et les querelles de clocher au village paraissent bien secondaires au regard de ce que l'Etat envisage pour la commune.

Le projet ZIMEYSAVER implique le déclassement de plusieurs zones de villas et de verdure à Vernier ; **au chemin de Mouille-Galand, au chemin de Champ-Claude (Signal), au chemin de la Crotte-au-Loup, à Montfleury, etc.**

Les arguments développés par le conseiller d'Etat en charge du dossier pour justifier ces déclassements relèvent d'un tour de passe-passe rarement égalé! On le savait fanatique du développement de l'Aéroport mais on sait maintenant que c'est à n'importe quel prix et que les Verniolans seront les premières victimes, **locataires et propriétaires.**

Sous prétexte d'un niveau de bruit trop élevé dû aux avions, l'Etat estime que ces zones sont soudainement impropres à l'habitation... Il se réfère à l'ancien cadastre du bruit vieux de dix ans alors que les rapports de l'aéroport (AIG) – signés par le même conseiller d'Etat – constatent, année après année, une diminution du niveau de bruit des avions. Ceci grâce aux progrès techniques et malgré le doublement du nombre de passagers par an. Cependant, l'Etat reporte volontairement à quatre ou cinq ans la réactualisation de ce cadastre qui prouvera que le bruit a fortement diminué et profite dans l'intervalle d'imposer des déclassements de zones de villas et de verdure qui représentent les dernières zones tampons entre le village et les zones industrielles.

**Une telle démarche prouve le peu de respect voué aux habitants de Vernier, de Vernier-Village en particulier.**

**Pour ces motifs, la commune et tous les habitants de Vernier-Village doivent se mobiliser fermement, avec détermination et au-delà des clivages politiques afin de déjouer les plans machiavéliques initiés par l'Etat.**

Puisque la volonté de l'Etat consiste à vouloir transformer le village et ses environs en une banlieue invivable, bruyante et saturée de voitures en transit, **ne nous laissons pas faire!**

Soyons unis avec nos autorités communales. S'il le faut, nous n'hésiterons pas une seconde à soutenir **toutes** les initiatives visant à s'opposer à la dégradation de cadre de vie ; refusons la densification des constructions d'immeubles en construisant plus serré et plus haut (entre deux immeubles existants). Idem concernant l'augmentation du trafic lié aux zones industrielles et les constructions de dépôts en bordure du village.

Voilà ce à quoi il faut s'opposer dès ce jour avec fermeté et persévérance. Si nous n'agissons pas maintenant, tous unis, le conseil d'Etat fera ce qu'il veut pour maintenir le calme et une bonne qualité de vie sur la rive gauche ; la rive droite quant à elle n'aura qu'à se contenter de ce que les autres communes refusent et Vernier deviendra la plus grande zone industrielle du canton encore habitée.

Le Comité

**P.-S.** Contrairement à ce que certains croient, le chantier pour la création d'une zone artisanale et industrielle en bordure de la route de Peney, de la station d'essence jusqu'au chemin de la Crotte-au-Loup, commencera cette année !

AIV – Association des Intérêts de Vernier-Village  
CP 434, 1214 Vernier  
Cotisation CHF 20.–/pers./an

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire de l'AIV se tiendra **mardi 26 mars à 20h**

à l'aula de l'école des Ranches,  
rue du Village 6, 1214 Vernier

## Rencontres Café-Croissants des 3 quartiers

### Une thématique présentée pour 3 quartiers:

«L'esprit du voyage...» Conférence de Bernard Pichon, journaliste globe-trotter.

Nous vous invitons cordialement à nous rejoindre avec vos connaissances et amis.

Une navette gratuite desservira les arrêts TPG suivants:

Pour le Lignon:  
«Cité Lignon» à 14h20  
Pour les Libellules  
«Usine-à-Gaz» à 14h30  
Pour Vernier-Village  
«Vernier-Ecole» à 14h40

Renseignements:  
service de la cohésion sociale  
Tél. 022 306 06 70

**Cafés et  
mignardises!**  
Vous êtes cordialement  
invités avec  
vos connaissances  
et amis.

**A Vernier-Village**  
Lundi 8 avril  
à 15h

Centre de Quartier  
de Poussy  
Ch. de Poussy 56  
1214 Vernier

Cette rencontre s'adresse aux habitants de Vernier-Village, Le Lignon et les Libellules de plus de 50 ans. Elle est organisée par le groupe de préparation des rencontres Cafés-Croissants des 3 quartiers, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.



## PUBLICITÉ



Tél: 078 898 14 21 / 022 341 09 18  
galletti.ch@gmail.com  
17, Ch. de l'Echarpine 1214 - Vernier

### Attention arnaque!

#### Publicités au nom de la Ville de Vernier

Les autorités verniolanes invitent les commerçant-e-s et entreprises à la méfiance.

Des gens et/ou des entreprises malveillantes prétendent parfois être mandatées par la Ville de Vernier pour récolter des publicités qui accompagneraient la réalisation de brochures, de plans ou de cartes communales officielles.

En cas de doute sur la validité de la démarche, n'hésitez pas à contacter le service de la communication par email: [communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch) ou par tél. 022 306 06 20.

## Mars

**Jusqu'au 22 mars** – «Coupable? Non coupable?» par le Théâtre de Vernier à la Salle des Ranches.

**Vendredi 22 mars** – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de quartier du Lignon à 12h.

**Judi 21 mars** – Repas pour les aînés à 12h à la Maison de Quartier l'Alibi.

**Vendredi 22 mars** – Fête du bonhomme hiver au Jardin Robinson du Lignon.

**Vendredi 22 mars** – Irina Chkourindlina à 20h à la Maison Chauvet-Lullin.

**Vendredi 22 mars** – Assemblée générale de la ludothèque de Châtelaine à 19h30.

**Vendredi 22 mars** – Assemblée générale de la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon dès 19h.

**Samedi 23 mars** – Le Contrat de Quartier de Vernier-Village vient à votre rencontre devant la Coop et ARCentter de 10h à 12h.

**Dimanche 24 mars** – Concert du Lignon à 18h au temple du Lignon.

**Dimanche 24 mars** – Conférence Concerts Eugène Onéguine de Tchaïkovski à la Maison Chauvet-Lullin à 15h.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter [www.vernier.ch/evenements](http://www.vernier.ch/evenements) pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

## Avril

**Samedi 6 avril** – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

**Mercredi 10 avril** – L'Heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

**Mercredi 10 avril** – Spectacle *La petite fille de Monsieur Linh* à la Maison Chauvet-Lullin à 20h.

**Du 11 au 14 avril** – Exposition de Roger Hauser à la Maison Chauvet-Lullin.

**Judi 11 avril** – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

**Judi 11 avril** – Séances d'accueil des nouveaux habitants à l'aula de l'école de Châtelaine de 19h à 20h.

**Judi 11 avril** – Cotton Mount en concert à la Salle des Fêtes du Lignon à 20h.

**Vendredi 12 avril** – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de quartier du Lignon à 12h.

**Samedi 13 avril** – Eveil musical à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève à 10h et à 11h.

**Samedi 13 avril** – Atelier «découverte de votre voix» à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève à 14h.

**Samedi 13 avril** – 50 cors des Alpes sur la place du Lignon à 17h.

**Samedi 13 avril** – Gala Swiss Comedy Club & Friends à la salle des fêtes du Lignon à 20h30.

**Dimanche 14 avril** – «Joyeux Dimanches!» à 12h15 au Centre de Quartier du Lignon.

**Du 15 avril au 4 mai** – Exposition à la MACAV à Vernier-Village.

**Mardi 16 avril** – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

**Mercredi 17 avril** – Atelier pour les enfants à la bibliothèque de Châtelaine entre 9h et 11h30.

**Vendredi 19 avril** – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de quartier du Lignon à 12h.

**Samedi 20 avril** – Eveil musical à l'école de Châtelaine à 10h et à 11h.

**Samedi 20 avril** – Atelier «découverte de votre voix» à l'école de Châtelaine à 14h.

**Du 18 au 21 avril** – Exposition de Alain G. à la Maison Chauvet-Lullin.

**Samedi 20 avril** – *Dans la peau de Margot*, spectacle pour enfants à l'aula de l'école des Ranches à 16h30.

**Samedi 20 avril** – Soirée annuelle de l'Avenir Accordéoniste à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève à 20h.

## PUBLICITÉ



### Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier  
1214 Vernier

#### Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h-19h  
Sa: 8h-17h

#### LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

**Tél. 022 341 05 21**

**Fax: 022 341 02 65**



Présenté par  
David Cuñado

—  
Invité Friends Guest  
Frédéric Recrosio

—  
Invités du Jamel Comedy Club (Paris)  
Bun Hay Mean & Yacine Belhousse

—  
La troupe du Swiss Comedy Club  
Sandrine Viglino, Christian Savary,  
Arek, Jacques Bonvin & Jessie Kobel

# GALA SWISS COMEDY CLUB & FRIENDS

PRODUIT PAR IVAN MADONIA

**SAMEDI 13 AVRIL**

Salle des Fêtes du Lignon  
20h30 - Place du Lignon 16



VERNIER   
Une Ville pas Commune

service de la culture 022 306 07 80  
[www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie)

Stand Info  
**balexert**